

bulletin régional

d'information, de réflexion
et de combat syndical...

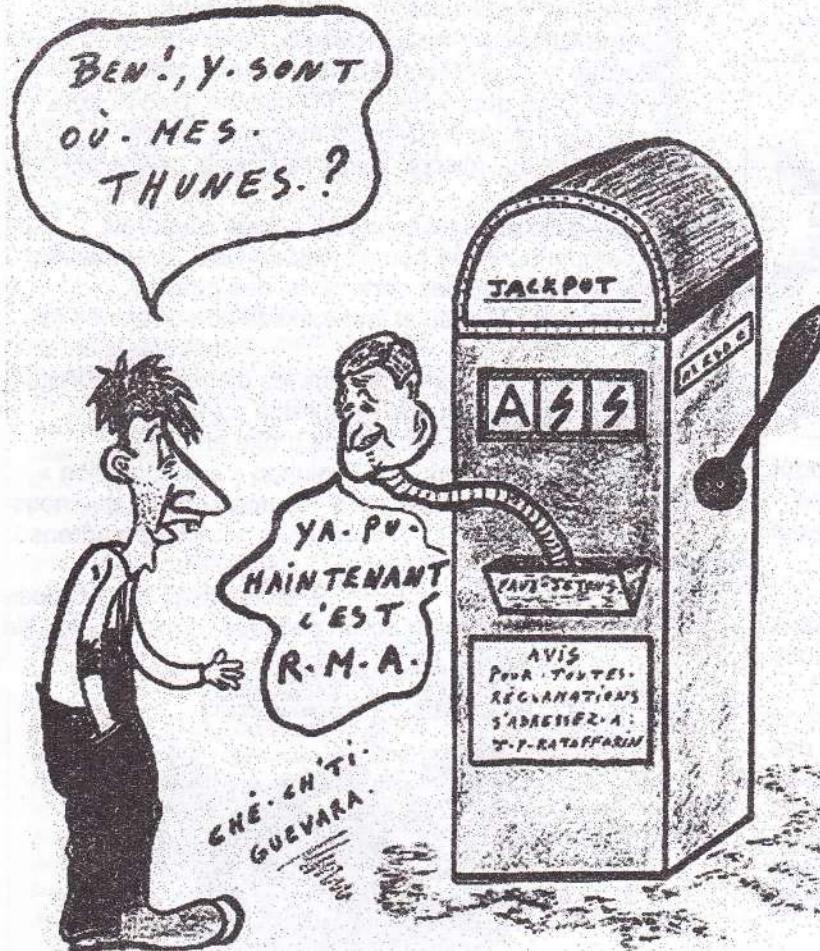
Prix : 1 €

59 / 62

Le B.R. (« Ch' Brrr... »), bulletin régional pour un réchauffement des luttes sociales !

RETRAITE - SÉCU - RMA Contre la régression sociale RIPOSTE SYNDICALE !

R·M·A = S·T·O.



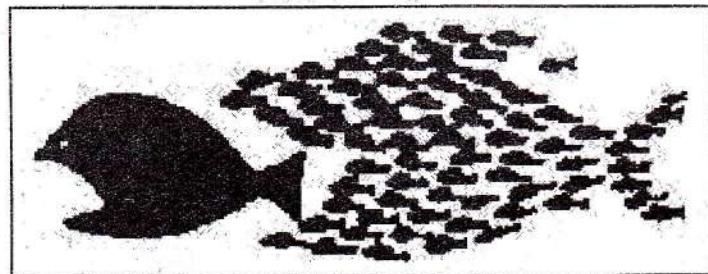
Sommaire :

Assemblée générale : mode d'emploi	Page 2
Syndicalisme : En avant pour de nouvelles aventures !	Page 3
Qu'est ce que l'action directe ?	Page 7
Amiante partout ! Justice nulle part !	Page 8
Ets MEUBLES DEMEYERE : Retour sur une grève volée...	Page 9
L'Etat et son point de vue sur le social	Page 10
Contre une loi d'exclusion	Page 11
Broutchoux ou l'anarcho-syndicaliste du bassin minier	Page 14
Jules Vallès	Page 16
Appel au soutien des 10 d'Avelin	Page 18
L'efficacité de la Sécurité Sociale pourra-t-elle un jour se mesurer à sa valeur boursière ?	Page 19
International	Page 20
Lectures	Page 21
En bref	Page 22

Assemblée générale : mode d'emploi

Très simple une AG : quelques règles au sujet du tour de parole et de l'ordre du jour... et on peut commencer ! Comme tout le monde est à égalité, le président (qui fait respecter le temps imparti et l'ordre du jour approuvés par l'assemblée), le distributeur de parole et le secrétaire de séance (celui qui prend des notes pour le compte-rendu) changent fréquemment. À chaque séance c'est mieux (on le fait bien en classe avec des enfants, ce devrait être possible avec des adultes).

Un peu plus compliqué : comment passer de l'AG d'établissement ou d'arrondissement à l'AG de ville, de département ou de région ? Et à la coordination nationale (qui tâche de rassembler à l'échelle du pays l'ensemble des AG en lutte) ? Deux tendances se sont dégagées lors du mouvement de mai-juin 2003... L'une voulait d'abord lancer le mouvement à partir des présents, simples militants de la lutte ou représentants d'AG (pas toujours élus). L'autre voulait qu'à tout niveau, des délégués mandatés soient élus et envoyés pour transmettre les volontés de l'assemblée (volontés dûment rédigées dans une motion). À la CNT, nous sommes partisans du mandattement. Sans ultimatum au début (pour effectivement laisser le mouvement monter), mais aussi parce que le contrôle du mandattement n'est pas toujours évident, qu'il faut mettre au point des règles de proportionnalité (un délégué = tant de grévistes ou d'écoles) et que dans les deux « camps » on a passé beaucoup de temps à s'empailler sur cette question.



L'essentiel est que les AG :

- Rassemblent le plus de grévistes possible (et pour cela, si les militants - sans nier leur diversité - enterraient parfois la hache de guerre, ce ne serait pas plus mal !),
- Débattent sereinement, avec compte-rendu et sans intervention des animateurs quand les interventions leur déplaisent (c'est le "minimum démocratique"),
- Soient décisionnelles (leur avis est celui des personnels en lutte ; il doit primer dans toute discussion avec ceux "d'en haut" ; les syndicats doivent s'y plier car, s'ils nous paraissent utiles - mémoire et continuité du combat des salariés, réseau militant, appui pratique -, ils sont divers et ne représentent qu'une partie des personnels).



MIN C.E.C

Commin Ly'a du boulot pour mi
Ouais y'a du boulot pour ti
Nan tu rigoles manin, à m'nach' pluss de cinquante ans
Travail pas ker' qui dissent, mais précaire
Remue te faignéant, reste nin à l'ass'dic
A ouais, ché sur y pas gramin différence d'revenu
Travailler c'est l'santé, rin faire asteur faut calculer

Emploi con, emploi sot, l'idée vient d'in haut
Merci la Chiraquie, merci Raffarin, merci l'droite
Pass'que tu cros qu'on va dinser la sarkozienne
Le RMA c'est quoi ? Bin le STO comme avec Pétain
Ouais, y rimplace le RMI qu'y avot mais in pire
Ils sèment eu'l misère, y vont récolter la colère, je l'cint

Contrat d'cinq ans jusqu'in 2003, 2004 c'est trois
On comprint, 2 RMA pour l'prix d'un CEC, c'est pas ker
Nous, on redévolt des cerfs alors, des gueux !
Sur que c'est dégueu et leur sarkozienne raffarinée de chiraquie « fini »

On est din l'rue, l'année de tous les dingers pou l'droite
La rébellion elle est din l'air, c'est la colère
Ils sont là, y vont oser foutt' la droite en l'air
Direction « Révolution » « Evolution » « Autogestion »
En bon entendeur salut, nous n'aurons que ce que nous prendrons !

L'Morse alias Jean-Claude
Syndicat de la fonction publique territoriale de Lille





Comme le chantait François Béranger dans « *Blues parlé du syndicat* » à la fin des années 70, « *tous solidaires ce sera pas long / pour faire la nique au patron / ça semble simple mais ça ne l'est pas / et je vais vous expliquer mieux qu'ça...* ».

Le but de cet article n'aborde pas la constitution d'un syndicat sur le plan légal (pour cela, camarade, n'hésite pas à nous contacter ; nous te communiquerons toutes les infos nécessaires). C'est une boîte à outils permettant d'éviter certaines erreurs quand on a décidé de se lancer dans la grande aventure du syndicalisme et qu'on n'a pas trop l'habitude...

Eric (CNT-Lille).

Poser des questions et écouter les réponses

Certains, quand ils sentent pour la première fois qu'ils sont traités injustement, s'énervent et commencent à protester bien fort contre le patron. Cela peut être dangereux.

L'encadrement tient très fort à son autorité sur le lieu de travail, et quand tu commences à contester cette autorité, tu deviens une menace. Dans la plupart des entreprises, à partir du moment où tu contestes l'autorité, tu deviens un élément gênant aux yeux de l'encadrement. Si avant tu n'avais jamais fait de vagues là où tu travailles, il se peut que tu sois choqué, blessé ou révolté de voir à quelle vitesse l'encadrement se retourne contre toi. C'est une bonne raison pour être discret quand tu commences à parler aux autres.

Parle à tes camarades de travail et demande-leur ce qu'il pense de ce qui se passe au travail. Que pensent-ils des problèmes qui les concernent ? Écoute ce que les autres ont à dire. Récolte leurs façons de voir et leurs opinions. La plupart des gens pense qu'un syndicaliste est un agitateur (et il y a des fois où un syndicaliste doit être cela), mais un bon syndicaliste est avant tout celui qui pose les bonnes questions et écoute bien les autres. Si tu as bien écouté, tu seras capable d'exprimer non seulement ta façon de voir et tes opinions, mais aussi celles de tes collègues.

Presque inévitablement, il y aura quelques personnes qui seront plus concernés par les problèmes que nous rencontrons que les autres, et une petite partie des ces personnes voudra faire

quelque chose. Ces quelques individus forment maintenant le noyau initial de votre "organisation".

Tu peux inviter les deux les plus intéressés à prendre un café ou manger, les faire se rencontrer, et poser la question "Que pensez-vous de cela ?". S'ils sont réellement prêts à faire quelque chose et pas seulement se plaindre, alors vous êtes presque prêt à commencer à vous organiser.

Fais un plan de ton lieu de travail

Le Savoir, c'est le Pouvoir. Ou c'est au moins le début du pouvoir. Tu devras connaître tout ce que tu peux de ton lieu de travail et de ton employeur. Ce sera une formation continue de longue durée. Il vaut mieux commencer par son service. L'encadrement a depuis longtemps compris l'intérêt d'identifier les groupes de travail informels, leurs animateurs naturels, et leurs faiblesses. En fait, un des principaux trucs de la formation des cadres est de développer des stratégies pour transformer la psychologie du lieu de travail.

Par exemple, la multinationale United Parcel Service (UPS et ses camions de livraisons marrons) a développé des techniques de manipulation psychologiques très raffinées. Le manuel de formation de l'encadrement d'UPS, intitulé "Observer les sphères ou groupes d'influence", montre comment faire une carte du lieu de travail pour identifier les groupes de travail informels, isoler les animateurs naturels ou agitateurs dans ces groupes, exploiter leurs faiblesses, et finalement, casser ces groupes s'ils ne peuvent être utilisés à l'avantage de l'encadrement.

Bien que la plupart des entreprises n'a pas développé des techniques de gestion de la main d'œuvre d'une manière aussi raffinée que le Big Brother "UPS" l'a fait, la plupart utilise quelques-unes des mêmes méthodes. Est-ce que des travailleurs qui osaient dire ce qu'ils pensaient, des agitateurs ou des syndicalistes ont été transférés, ont reçu un poste de chef ou ont été frappés d'une sanction disciplinaire ? Est-ce que les équipes de travail sont régulièrement cassées et réarrangées ? Est-ce que le lieu de travail a été configuré pour rendre la communication difficile entre les travailleurs ?

Dois-tu te déplacer pour ton travail ? Qui doit ? Qui ne doit pas ? Est-ce que l'encadrement s'en prend publiquement à certains travailleurs ? Voire les

punit ? Quel effet cela a-t-il sur les collègues ? Est-ce que tu as l'impression que tu es toujours sous surveillance ? Fais le point. Tout cela peut être utilisé pour briser l'unité et la communication entre les travailleurs dans ton entreprise.



Cependant, cela ne rend ni nos employeurs invincibles, ni nos efforts vains pour autant (malgré toute la formation reçue par leurs cadres, les travailleurs d'UPS ont gagné une grève de masse en août 1997). Dis que tu as un message important à communiquer, mais que tu n'as ni le temps ni les moyens d'atteindre chacun de tes collègues. Si tu peux contacter les animateurs naturels des groupes de travail informels et les mettre de ton côté, tu peux parier que le mot va passer à tout le monde. Une fois que les animateurs ont été identifiés et acceptent de coopérer, il est possible de développer un réseau qui peut exercer une influence et un pouvoir considérable.

Les groupes de travail informels ont l'avantage de créer une certaine loyauté parmi leurs membres. Tu peux utiliser cette loyauté pour élaborer des stratégies unifiées sur vos revendications, et profiter de la tendance naturelle à défendre ceux qui sont proche de soi.

En plus de travailler avec les animateurs de groupes, il est important d'entraîner les travailleurs isolés aussi. Il est plus que probable que leur apathie, leur isolement ou leurs opinions anti-syndicales viennent de leur sentiment personnel d'impuissance et de peur. Si l'action collective réussit et qu'une certaine sécurité s'instaure grâce à l'action du groupe, la peur et le sentiment d'impuissance peuvent être diminués.

Si vous avez une personne sur votre lieu de travail qui menace sérieusement l'unité, ne soyez pas effrayés d'utiliser la pression du groupe de travail

pour que cette personne se tienne tranquille. Ceci s'applique au personnel d'encadrement aussi, spécialement aux chefs qui aiment penser qu'il ou elle est l'ami de tout le monde.

Le rapport de force

Le but de cette organisation sur le lieu de travail est de faire pencher le rapport de force à la faveur des travailleurs. Cela peut permettre de gagner des revendications. Si les revendications restent des problèmes individuels ou sont délégués à des responsables syndicaux, l'organisation naturelle et la loyauté qui existe parmi les groupes de travail est perdue. Il y a beaucoup de chances que les revendications aussi.

Si les groupes de travail peuvent être utilisés pour faire démonstration de notre unité, la menace que la production puisse être interrompue peut être suffisante pour forcer l'encadrement à un accord. Les revendications peuvent être seulement gagnées quand l'encadrement a compris que la revendication ne concerne plus seulement un individu, mais est devenu la préoccupation de tous et qu'ils y aura toujours des problèmes tant que ce là ne sera pas résolu.

Quelques principes basiques

La liste suivante est composée des principes que les syndicalistes victorieux trouvent les plus importants :

Contester l'autorité

L'organisation syndicale commence quand les gens contestent l'autorité. Quelqu'un dit : "Qu'est-ce qu'ils nous font ? Pourquoi font-ils ça ? Est-ce que c'est juste ?". Il faut amener les gens à se demander : "Qui prend les décisions ? Qui est obligé de subir ces décisions ? Et pourquoi ce serait comme ça ?". Les gens ne devraient pas accepter une loi ou une réponse simple parce que cela vient d'une autorité, que cette autorité soit le gouvernement, le patron ou le syndicat ou toi-même. Un syndicaliste doit encourager ses collègues à penser par eux-mêmes.

Parler à chacun

Presque tous les syndicalistes expérimentés sont d'accord pour dire que "la chose la plus importante pour organiser est de discuter personnellement avec chacun." Les tracts sont nécessaires, les

réunions sont importantes, les rassemblements sont merveilleux, mais rien ne remplace une discussion personnelle. Souvent, quand tu écoutes un de tes collègues et que tu comprends ce qu'il a dans la tête, tu l'as gagné parce qu'il est le seul ou la seule qui l'écouteras. Quand tu parles à Isabelle à côté de toi à la chaîne (ou au bureau) et que tu surmontes ses peurs, réponds à ses questions, remonte-lui le moral, invite-la à la réunion ou au rassemblement – c'est tout cela l'organisation syndicale.

Trouver les animateurs naturels

Chaque lieu de travail a ses groupes de collègues et d'amis. Chaque groupe a son faiseur d'opinion, son animateur naturel. Ils ne sont pas toujours les plus bruyants ou causants, ils sont ceux que les autres écoutent et respectent. Tu auras fait un bon bout de chemin si tu gagnes ces animateurs naturels.

Impliquer chacun dans l'action

La vie n'est pas une classe d'école et les gens n'apprennent pas seulement en allant aux réunions et en lisant les tracts. La plupart des gens apprennent, changent et progressent au cours de l'action. Prendra-tu ce tract ? Le passera-tu à un collègue ? Signeras-tu la pétition ? Si tu veux qu'il y ait de nouveaux syndicalistes, il faut impliquer les collègues dans l'organisation.

Nous sommes le syndicat !

Le but de l'organisation syndicale n'est pas seulement d'impliquer les individus, mais de les relier par une conscience d'être un groupe solidaire. Nous voulons créer un groupe qui se considère comme un ensemble: Viendras-tu à la réunion ? Peut-on entraîner tout le service pour aller voir ensemble le patron ? Peut-on compter sur tout le monde pour le piquet de grève ?

Les actions doivent progresser dans le temps

Demande aux gens de s'impliquer dans des activités plus risquées et difficiles progressivement. Porteras-tu un badge du syndicat ? Voteras-tu pour la grève ? Es-tu prêt à participer au piquet de grève ? Es-tu prêt à être arrêté ? Des campagnes syndicales ont vu des centaines de militants aller en prison pour ce qu'ils croyaient être juste ? Pour

la plupart cela a commencé par cette première question : "Prendras-tu ce tract ?".

Affronter l'encadrement

Le syndicalisme a pour but de changer les relations sociales, le rapport de force entre le patronat et les travailleurs. La confrontation avec l'employeur doit être préparée dans le temps par la progression des actions. Si les collègues ont peur de faire de la peine au patron, ils perdront.



Gagner des petites victoires

La plupart des mobilisations, d'un petit groupe sur un lieu de travail à la grève générale se développent sur la base de petites victoires. La victoire donne la confiance que l'on peut faire plus. Elle permet de rallier de nouveaux soutiens qui réalisent que l'on peut battre l'employeur. Avec chaque victoire, le collectif de travailleurs prend confiance et devient capable d'emporter de plus grandes victoires.

Se préparer à la retraite

Rien ne s'est passé comme on voudrait dans la vie, et le syndicalisme ne fait pas exception. Si ça ne marche pas au début, sois patient. Les données changent toujours avec le temps, de nouvelles personnes vont et viennent. Peut-être qu'en quelques mois, tes camarades de travail seront

plus intéressés qu'ils ne le sont actuellement. Tôt ou tard ton employeur fera quelque chose qui accélérera les choses.

Ne pas oublier que tu fais partie d'une grande famille, le prolétariat

Les conflits entre les travailleurs et leur patron ont une grande influence sur la confiance des autres travailleurs à se mobiliser pour eux-mêmes. C'est notre intérêt de construire des liens et des réseaux de soutiens mutuels avec les travailleurs des autres entreprises et des autres industries, car en se battant ensemble nous augmenterons grandement notre capacité à gagner plus de contrôle sur nos propres conditions d'existence.

Produire sa propre propagande

C'est la meilleure manière de faire passer son message, mais n'oublie pas d'impliquer tes collègues dans sa production.

Garde le sens de l'humour

Ne sois jamais mortellement sérieux dans tout ce que tu fais. Faire du syndicalisme peut et doit être sympa. Utilise des dessins, des chansons, des

blagues et des histoires. Dans ta propagande, ne parle pas seulement de la dure réalité mais aussi des tes aspirations et désirs.

Tout est dans l'organisation

L'organisation syndicale ne nécessite pas un excès de formalisme ou une lourde structure, mais elle doit être effective. Une chaîne téléphonique et une liste d'adresses peuvent suffire à une organisation. Mais si vous avez besoin de cela, vous devez alors les avoir. L'histoire du mouvement syndical est remplie d'exemples de sections syndicales qui se sont durement battues, qui eurent des victoires et qui disparurent, simplement parce qu'elles ne restèrent pas organisées. Comme disent les syndicalistes : "Seules les organisées survivent."

Ne reste pas seul

Contacte un syndicat combatif, véritablement anticapitaliste et autogestionnaire ; un syndicat pour lequel la solidarité interprofessionnelle n'est pas un vain mot et dont les militants sont réellement prêts à t'aider.

D'après un texte du CSR
(comité syndicaliste révolutionnaire).

RUBRIQUE DE LA DELINQUANCE PATRONALE

Petite liste non exhaustive des méfaits patronaux

Industrie

NITROCHIMIE (Billy-Berclau) : 34 salariés licenciés (34 déjà licenciés l'an dernier)

MAINETTI (Templemars) : 58 emplois menacés

IMPRIMERIE GEORGES FRERES (Neuville-en-Ferrain) : 57 emplois supprimés

SCA HYGIENE-PRODUCTS (Linselles) : 70 suppressions de postes

JOHNSON CONTROLS (Harnes) : 224 emplois directs et 80 emplois intérimaires menacés



Textile

ABI-MESURE (Roubaix) : 22 emplois menacés

PEIGNAGE DE LA TOSSEE (Tourcoing) : 175 emplois supprimés

GROUPE SAINT-LIEVIN : 298 postes supprimés chez Saint-Lievin et 43 autres chez Cauliez-Delaoutre

M TEX (Hem) : 13 licenciements

Alimentation

DSM FOOD SPECIALTIES (Seclin) : 50 licenciements envisagés par la direction

DELYS FOOD (Péronne-en-Mélantois) : 47 emplois supprimés

TERKEN (Roubaix) : 117 licenciements

FICHAUX (La Madeleine) : 42 postes supprimés

Sans oublier : HERBEAU (Ronchin), MASQUELIEZ (Hénin Beaumont), DIAROSECQ (Erquinghem-Lys),

DMC DISTRIBUTION (Loos) ...

QU'EST-CE QUE L'ACTION DIRECTE ?



L'action directe consiste à agir soi-même, de façon à peser directement sur un problème auquel on peut être confronté, et sans avoir besoin pour ce faire de la médiation de personnalités politiques, de bureaucraties, etc.

L'action directe veut placer la conscience morale au-dessus de la loi officielle.

L'action directe implique de ne pas se soucier des règles et procédures qu'appliquent les économistes et politiciens, et de décider soi-même ce qui est juste et ce à quoi il faut résister. Bien que l'action directe puisse être considérée comme un des nombreux outils à la disposition du militant, cela peut également signifier que l'on est prêt à se battre pour prendre le contrôle de sa vie et à essayer directement d'agir sur le monde qui nous entoure, à prendre ses responsabilités quant à ses actions et aux buts poursuivis.

L'action directe non-violente permettrait de sortir des



modes d'actions politiques traditionnels tel que le lobbying ou les manifestations, tracts, meetings et pétitions. Ces derniers peuvent représenter l'étape d'une lutte mais l'action politique limitée à ces éléments apparaît aux supporters de l'action directe comme un grand jeu inoffensif, prévisible, ennuyeux et manquant d'impact.

Les partisans de l'action directe non-violente se

proposent de montrer que l'action politique peut avoir un impact réel sans pour autant que cela nécessite le rassemblement simultané de plusieurs milliers de personnes dans la rue (des actions retentissantes peuvent être effectuées à 1, 2, 3, 4, 5 personnes), voire de prouver que l'action politique peut parfois aussi être quelque chose d'extrêmement amusant. Elle permettrait aux personnes de développer leur confiance en elles et de leur faire prendre conscience de leur force individuelle et collective.

Les différents types d'action directe :

Le terme d'"action directe non-violente" ou de "désobéissance civile" regroupe un ensemble de possibilités d'actions extrêmement variées :

L'action directe non violente, visant par exemple à occuper et/ou aménager des lieux publics (ex : blocages, occupations, la rue) ou privés (ex : des squats), détournement publicitaires, pour une durée indéterminée, sans autorisation des autorités ou propriétaires.

L'action directe avec destruction de biens: destruction de matériels servant à la surveillance et à la répression policière, fauchage de champs de maïs transgénique, etc.

L'action directe avec usage de la force sur la police pour protéger ou libérer des manifestant-e-s agressé-e-s/arrêté-e-s par la police.

La mise en place d'alternatives concrètes au système tel que des coopératives ouvrières, systèmes d'échanges locaux, système d'agriculture locale, sabotages, meetings communautaires, distribution de nourriture dans la rue... ■

Texte trouvé sur internet

NON AUX DISCRIMINATIONS HOMOPHOBES !

Dans le Pas-de-Calais, à Noeux-les-mines, le 16 janvier 2004 Sébastien Nouchet est aspergé d'essence et transformé en torche humaine par un groupe d'individus. Il est depuis hospitalisé en Belgique, brûlé au troisième degré et a été mis sous coma artificiel.

La haine homophobe a déjà tué : le 15 septembre 2002, François Chenu a été battu à mort à Reims et le 1^{er} aout 2003, Jean Pierre Humblot, dit Jeannot, a été retrouvé noyé dans le canal de la Marne au Rhin à Nancy.

SOS Homophobie constate une hausse sensible du nombre de témoignages reçus relatifs aux agressions physiques (près des 12% des appels reçus en 2003 sur leur ligne d'écoute). L'affaire relayée par la presse n'est que la partie visible d'une tendance à la hausse des agressions verbales et physiques.

A partir du moment où les homosexuel-le-s peuvent se faire injurier sans pouvoir porter plainte pour injure homophobe, il ne faut pas chercher loin pour comprendre ce que l'homophobie peut offrir dans sa forme la plus extrême. Quand on ne fixe pas dès le début les limites pour protéger l'intégrité des personnes LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans), ces limites pourront toujours être dépassées.

Nous vous invitons également à signer les pétitions mises en place par SOS Homophobie (sur www.sos-homophobie.org) et par GayKitschCamp (38bis rue Royale).

Pour les Flamands Roses, A.Matthieu



H alte au mépris !

Après avoir négligé les personnes âgées pendant la période estivale avec toutes ses conséquences, la présence répétée de ministres dans le bassin minier concernant la légionellose n'avait qu'un but : sa propagande médiatique avant les élections... Malgré de nombreux décès et d'innombrables malades ne pouvant guérir, la tentative de mettre sous silence le problème de l'amiante est scandaleuse dans une société dite civilisée.

Pour la première fois depuis l'instauration de l'allocation de Cessation Anticipée d'Activité des Travailleurs de l'Amiante (ACAATA), les pouvoirs publics lors de la commission Accidents du Travail et maladies Professionnelles du 10 décembre 2003, ont tout simplement rejeté tous les dossiers de reconnaissance collective à l'exposition Amiante.

Les 70 entreprises françaises dont une dizaine dans la région (Metaleurope, SI énergie ex Stein alstom, sollac, comilog, umicore, calaire chimie, Ent Sanitaire du nord etc...).

Ce rejet est les prémisses d'une remise en cause du droit de réparation. Pourquoi mettre sous silence le problème de l'amiante ?

Un rejet d'une telle ampleur est le signe avant-coureur d'une remise en cause du droit à la réparation. Pourtant une injustice terrible frappe tous ceux qui ont été exposés : risque d'une espérance de vie plus courte, retraite raccourcie, voire éliminée... Il s'agit aussi d'un problème de santé publique, car de l'amiante, vous en trouvez partout : de l'ancienne housse des tables à repasser aux systèmes de chauffage et sans oublier les tôles fibrociment, les garnitures de freins de vos voitures.

Ici aussi le problème est trop longtemps resté sous silence !"

Le 30 janvier dernier, nous étions une paire de copains de la CNT à participer à la manifestation pour protester contre le rejet des dossiers de reconnaissance collective à l'exposition Amiante. 250 personnes présentes, sans compter les quelques vautours politiciens qui prennent leur envol en cette veille d'élection. La manif s'est terminée devant la permanence du sieur Delevoye, le candidat UMP aux régionales, personne s'y attendait mais il était là et a reçu une délégation pendant une bonne heure. Il a bien sûr promis plein de trucs super pour Noël prochain !



Manifestation devant le siège de l'UMP à Lille le 30 janvier 2004

Ce rassemblement, premier du genre, rassemblait uniquement des métallos... mais où étaient les gars du Bâtiment, des TP ou les travailleurs de l'environnement ? Au turbin, sans aucun doute. Et pourtant, cette saloperie d'Amiante, les gars de ces secteurs en bouffent aussi, et pas pendant la pause canon !

Nous pensons donc qu'il est urgent d'élargir la mobilisation de manière interprofessionnelle pour créer un véritable rapport de force contre l'injustice sociale. ■

Extrait du bulletin du Syndicat Unifié du Bâtiment 59

Aux ouvriers du Bâtiment ! Aux ouvriers des Travaux Publics ! Aux ouvriers du Bois ! Aux ouvriers de l'Environnement !

Voilà quelques mois, le SUB-TP 59 voyait le jour dans notre région avec quelques gars décidés à ne plus laisser la place aux syndicats réformistes et collabos qui ont vendu nos retraites, nos acquis et nos savoir faire aux patrons.

Nous sommes conscients que seule l'unité syndicale permettra un réel rapport de force face aux attaques frontales du MEDEF, mais également, qu'en l'état actuel des choses, cette unité ne se fera qu'en dehors des appareils sclérosés des centrales syndicales dites « représentatives ».

Nous défendons l'unité à la base, dans les luttes, pas dans les ministères !

Nous voulons un syndicalisme sans permanents coupés des réalités de terrain, un syndicalisme réellement démocratique et solidaire, auto-gestionnaire et combatif.

C'est pourquoi nous avons fait le choix de la CNT, seule organisation syndicale porteuse d'espoir pour la classe ouvrière.

Aujourd'hui, le SUB-TP 59 se dote d'un outil supplémentaire avec ce bulletin.

Abonnez-vous, photocopiez le, diffusez le sur les chantiers et dans les ateliers !



Le 16 janvier un cri de mécontentement a retenti au sein des ouvriers Demeyere. Un ras-le-bol général dû au gel des salaires depuis plusieurs années, un 13ème mois aux abonnés absents et d'autres problèmes internes (congés, harcèlements) a fait que la majorité des ouvriers se sont mis en grève.

Après avoir jeté des miettes en pâture pour mettre fin à la grève de janvier et afin d'échapper à la commission de conciliation où la direction aurait du fournir ses éléments prouvant son incapacité à accorder ne serait-ce que l'une des justes revendications, il faut se rendre à l'évidence : la direction n'a pas compris le message fort qui lui était adressé.

Cette dernière s'obstine dans sa politique du « diviser pour mieux régner ». A défaut de n'avoir réussi qu'à provoquer une guerre fratricide entre salarié(e)s durant le conflit (même si certain(e)s se sont laisser entraîner par des cadres manipulateurs à la solde de la direction), les pratiques manageriales n'ont rien de ce qui avait été convenu en fin de conflit au protocole d'accord. En effet, les méthodes d'après grève des cadres et autres agents de maîtrise zélés sont aux rapports d'activités épulchés, au montages de dossiers, aux pistages pas discret et à la moindre erreur sanctionnée...

Chacun aura remarqué que ces pratiques de « management » sont ouvertement rétrogrades et anti-sociales, alors que la direction les promettait « courtoise et respectueuses ». Si la direction ne réagit pas à cela et qu'elle ne respecte pas ses engagements comme l'instauration de la prime de productivité méritée mais qui continue cependant la contrôle des salarié(e)s en arrêt maladie, il faudra bien le lui rappeler...

Harcèlement, licenciements, fautes professionnelles inventées...ceux et celles qui ont osés se lever contre l'inacceptable se retrouvent aujourd'hui en première ligne. Il est du devoir de chacun d'être solidaire, de se soutenir, de recréer les liens de fraternité ouvrière qui unissaient nos anciens.

Que dire aussi de l'attribution par la direction d'une prime d'encouragement à ne pas faire valoir son droit à la grève dans ses établissements, alors que l'ensemble des salarié(e)s auraient du obtenir la prime de productivité des quatre derniers mois 2003 retirée pour avoir oser revendiquer ! Encore une preuve flagrante que la direction ne respecte même pas ses propres règles établies lors des réunions de CE pour les conditions d'obtentions de la prime de productivité (qui n'a jamais été de toute manière équitable face aux primes de productions des cadres et agents de maîtrise).

Qu'ont réellement gagner aujourd'hui les salarié(e)s à part multiplier les profits de la direction ? une bonne prime d'intérêsement ? une hausse des participations aux bénéfices ? A quel prix estimer sa fierté ? La direction réclame des efforts constants, allier à la fois quantité et qualité sans aucune reconnaissance. Mais comment continuer à faire de la qualité, à défendre nos savoir faire, quand seuls les critères de rentabilités et les coups de bâtons prédominent ?

Il est grand temps que le syndicalisme reprenne toute sa place, dans les cœurs et dans la lutte...

Section Demeyere du SUB-TP 59

**Avec le syndicat :
connaître ses droits
pour mieux les défendre !**

Le SUB-TP 59 revendique :

-Le temps de trajet domicile-lieu de travail, c'est du temps de travail. Il doit être rémunéré comme tel et tous les frais qui y sont attachés doivent être remboursés par l'entreprise.

-La formation doit être permanente et assurée au sein de l'entreprise : En particulier, toute équipe d'atelier ou de chantier doit comporter un ou plusieurs « anciens », qualifiés et correctement rémunérés, dont le rôle essentiel est d'enseigner aux débutants les postures et les rythmes de travail les moins néfastes pour leur santé. Leur rôle est également de veiller à ce que les salariés plus expérimentés continuent ces pratiques salutaires.

-Les apprentis doivent être sérieusement encadrés, et là encore, c'est le rôle des anciens. Plus de 200 apprentis handicapés en 2000 dans les seuls secteurs du BTP et du Bois, c'est plus de 200 de trop !

-Les rythmes de travail doivent être étudiés en fonction d'une morphologie « moyenne », et des spécificités de ce travail. D'une manière générale, il n'est pas absurde de considérer qu'une durée de travail intensif continu de deux heures est un maximum ; Et qu'une durée totale journalière de six heures de travail intensif est une limite pour des capacités physiques et mentales moyennes.

-La hiérarchie des salaires doit être basée exclusivement sur la pénibilité du travail ; Les maladies et accidents périarticulaires sont les plus fréquentes ? Les boulots les moins qualifiés sont les plus dangereux ? Cela se paye !

Nous invitons l'ensemble des syndicats de la branche (menuisiers, ameublement, charpentiers...) et les non-syndiqués à rejoindre la Chambre Syndicale des Travailleurs du Bois de la métropole Lilloise en cours de création.



Pour accroître les profits des entreprises et des actionnaires et diminuer leurs impôts, les politiciens et les patrons ne cessent de s'attaquer à nos conditions de vie et de travail. Les agressions antisociales ne cessent de s'amplifier. L'emploi est attaqué dans les services publics, précarisé dans toute la société. Partout les vagues de licenciements sont annoncées et les quelques aumônes concédées pour maintenir la paix sociale sont revues à la baisse (RMA, ASS...). Le salarié doit payer, et tout payer.

Toujours en proportion de notre capacité de résistance, partout les systèmes de répression pour criminaliser les pauvres et les mouvements sociaux se renforcent (lois Perben, projet de loi Sarkozy obligeant à la délation les travailleurs sociaux). Sous les effets de cette pression policière, les quartiers - ghettos sociaux - sont acculés à un repli identitaire sans issue.

Dans le même temps, les religions réinvestissent l'espace public et réactivent les archaïsmes qui divisent les travailleurs (xénophobie, sexe, homophobie, assauts anti IVG, etc.).

À l'approche des élections, les partis politiques exploitent ces tendances pour capter nos suffrages et encore nous diviser. De la gauche extrême aux fondamentalistes religieux, de l'extrême droite à la gauche libérale, ces partis n'ont qu'un seul programme : gérer nos vies dans le cadre du système capitaliste - privé ou d'Etat - et entretenir les systèmes de domination économiques, religieux et idéologiques. Nous n'avons pas la mémoire courte : c'est sous la "gauche plurielle" que notre situation n'a cessé de se dégrader, des lois Chevènement à Vigipirate, de la précarisation du travail à la criminalisation des mouvements sociaux.

Pour ne plus subir...

Il faudrait s'unir, se concentrer sur nos intérêts objectifs de travailleurs pour passer tous ensemble à l'offensive sociale : français et immigrés, travailleurs du privé et du public, chômeurs, jeunes et retraités. Il faudrait s'engager vers la grève générale pour occuper les

entreprises, les quartiers, et montrer que nous ne sommes pas condamnés à subir. Mais les directions syndicales intégrées au système nous désespèrent. A coup de grèves catégorielles de 24 heures, sous prétexte de dialogue et de partenariat social, elles négocient avec l'Etat et le patronat la casse de nos droits sociaux (services publics, retraites, Sécu...).

Ne laissons personne décider à notre place !

Pour nous, syndicalistes révolutionnaires et anarchosyndicalistes, préparer la riposte sociale c'est mettre en place des pratiques solidaires par le biais de caisses de grève, multiplier les rencontres interprofessionnelles, faire circuler les informations en dehors des circuits institutionnels, retrouver l'imagination et la force des pratiques collectives autogestionnaires pour ne plus déléguer notre présent et notre avenir aux politiciens et aux directions syndicales.

Cette lutte passe aussi par le développement d'un projet social alternatif au capitalisme et à l'Etat. Seule l'affirmation du combat de classe, au niveau des boîtes et des quartiers, peut faire reculer à la fois le patronat et les Juppé, Le Pen, Fabius et autres valets du capitalisme qui n'en menaient pas large en décembre 1995 ou au printemps 2003.

Les salariés cèdent parfois au fatalisme et aux diversions orchestrées par les partis politiques, les directions syndicales et les médias aux ordres (repli sur soi, identités religieuses et ethniques, illusions électorales). Le matraquage est si fort que c'est compréhensible.

À la CNT, nous savons que la riposte sociale est possible. Parce que les travailleurs sont majoritaires, parce qu'ils produisent les richesses et qu'en revanche les patrons et leurs alliés qui gouvernent ne sont pas indispensables. Parce que nous savons que la grève générale se construit dans les luttes quotidiennes, au sein des collectifs et des AG de base, et que la confiance en notre force collective s'y renforce. La conviction et l'optimisme de la volonté, c'est notre "gymnastique révolutionnaire" quotidienne. ■

Aldo
Syndicat CNT santé social éducation culture 59-62

**LE PATRON ET L'ÉTAT
ONT BESOIN DE TOI !
TU N'AS PAS
BESOIN D'EUX !**

Confédération Nationale du Travail
33, rue des Vinaigres 75010 PARIS - Mail: cnt@cnt-f.org
GARDEZ VOTRE RETRAITE ! www.cnt-f.org

CONTRE UNE LOI D'EXCLUSION



Comme nous l'avions annoncé dans le précédent BR, voici un point de vue différent dans le débat sur le voile. Nous tenons à rappeler que les articles publiés dans le BR n'engagent que leurs auteurs (sauf si ceux-ci sont exclusivement signés d'une structure de la CNT)

La rédaction

Contre l'exclusion, et non "pour le voile". Il ne suffit pas de se positionner contre la Loi. Dès septembre 2004, des élèves pourront être exclues de l'institution scolaire publique. Il s'agira très majoritairement de jeunes filles de confession musulmane portant un foulard par choix ou par contrainte. Il s'agit donc de se positionner hors ou dans la loi, d'initier ou non des actes de solidarité contre l'exclusion, pour l'accès de toutes et tous à un enseignement public, gratuit et laïc (lui !)...

Faire le "Bien" c'est difficile. Surtout dans une institution telle que l'École républicaine, s'évertuer à ne pas faire de "Mal" c'est déjà bien ! Quelle perspective épanouissante offre une exclusion ?

On peut entrer en religion avec n'importe quoi, l'anticléricalisme notamment. Le dogmatisme n'est pas un écueil dont les "rangs libertaires" seraient intrinsèquement préservés.

Un peu d'humilité et de réflexivité pour ne pas renier l'essentiel à la moindre contrariété : nos "lunettes" matérialistes ! (nous essuyons tous une multitude de situations qui heurtent nos principes et en demandent le réexamen, pas toujours pour en changer... ouf !).

A-t-on jamais vu un quelconque phénomène interdit au sein de l'institution scolaire bénéficier de plus de respect hors de celle-ci ? Ne serait-ce qu'en cette exceptionnelle occasion de "débat" que des militants abandonneraient l'idée que l'école est l'instrument de reproduction de l'ordre social capitaliste ?

De quoi veulent-ils se disculper en répétant inlassablement que la Loi dont il est question ne vise pas les femmes voilées mais le signe ostentatoire religieux dans les murs de l'École (termes sur lesquels s'est finalement entendue la Commission Stasi) ?

Défendraient-ils en réalité cette École qui n'est résolument pas la nôtre et que nous voulons transformer en profondeur ?

L'argument de la "prolifération" ou de la "contagion" du port du voile sous-tend pour le moins une "drôle" de logique. On en sacrifierait une pour en "sauver" dix ? Et si l'on acquiesce à la question (ce qui suffit à l'horreur...) que l'on fasse dans la foulée la démonstration des dix "sauvées" ! Qui sommes-nous pour entreprendre une telle "mission émancipatrice" contre la volonté des intéressées ? Les continuateurs de la "mission civilisatrice" des colonisateurs ?

Ainsi les masques tombent. L'École explicite son projet répressif. Ses violences symboliques ne suffisent plus (culturelles, sociales, économiques, patriarcales,

homophobes lorsqu'elle offre exclusivement à la représentation un modèle hétérosexuel, etc.).

On parvenait à peine à dénoncer la mascarade de "l'égalité des chances", expression inventée pour légitimer les inégalités de résultat et de position, la "chance" relevant du hasard ne peut définir un projet en tant que tel...

Où le "bachotage" a quasiment toujours prévalu sur une réelle appropriation et où les manuels scolaires abordent "les Événements" d'Algérie (...), peu de monde s'essaie encore au discours vantant un véritable projet d'émancipation.

Aujourd'hui, l'Éducation Nationale se régionalise, se privatisé et ne se cache plus qu'à peine (derrière les termes policiés d'une Commission Stasi) de sa volonté de ségrégation.

Cette école n'est pas la nôtre !

A propos de l'argument selon lequel le port du voile est "insupportable" en tant qu'il est d'abord le symbole d'une oppression. Quand bien même on concède à cette suffisance argumentative, il convient d'ajouter "Soit, et alors ? Le constat aide-t-il à justifier une exclusion ?".

Quelle révolution commence par l'exclusion des opprimé(e)s ? Elle doit se mener avec et non contre elles et eux.

Nous sommes aussi opprimé(e)s et aliéné(e)s par le même capitalisme patriarcal (c'est ce qui, sans doute, régit nos actes militants) ! Si la religion doit être combattue n'est-ce pas en tant qu'institution (qui ne saurait raisonnablement se réduire aux "croyants") garante de l'ordre moral lui-même caution de l'ordre social ?

Renverser le rapport de force requiert la conscience de classe du plus grand nombre, exclure des dominé(e)s, c'est s'écartier d'un projet d'émancipation (collective... il ne pourrait en être autrement !).

" Le voile oppresseur ... "

(on fera l'économie ici, pour la discussion, d'un développement sur de raisonnables objections à cette généralité qui risquerait ici de tenir lieu de provocation gratuite alors qu'elles mériteraient davantage de considération.)

Le cas échéant, la jeune fille exclue de l'École publique s'affranchira-t-elle mieux de cette oppression une fois confinée dans sa chambre ?

A-t-on jamais favorisé une quelconque émancipation par la contrainte ? Si elle accepte la contrainte c'est, soit qu'elle accepte de renoncer à sa pratique religieuse et ses motifs peuvent en être divers et variés (auquel cas l'institution ne peut se féliciter d'une quelconque "victoire", l'élève ayant fait seule ce choix pour l'essentiel), soit au prix d'une "schizophrénie" et de tensions, frustrations cristallisées autrement plus conséquentes.



N'est-ce pas un peu cher payé ? Et si l'on veut rétorquer à cette réflexion que l'expérience du compromis est une expérience saine, alors ne pouvait-elle pas être celle de l'institution et de ses fonctionnaires ?... Mais non, voyons, chacun doit rester à sa place surtout, les dominé(e)s comme les dominant(e)s ! C'est bien à cela que sert l'École, sans quoi elle serait abolie depuis "belle lurette". Quelques miraculé(e)s seulement. Pour remercier le système évidemment !

Que l'Islam véhicule une domination masculine est un fait... Se focaliser sur celui-ci parce qu'il en mobilise une expression (en l'occurrence le voile) identifiée comme telle par presque tous, c'est se rendre complice du renoncement à la remise en cause en profondeur d'une domination masculine ancrée dans tous les pans de la société française.

Est-ce le voile qu'il faut mettre en cause dans le cas de femmes soumises à l'autorité masculine plutôt que, plus directement, la teneur des relations et situations concrètes (violences morales et physiques parfois) dont elles font les frais en tant que et comme toutes les femmes dominées ? Le voile "fait violence" au regard qui le réduit au symbole, celui qui ne le réduit pas au symbole se rend alors disposé à dépasser cette vision première du "morceau de tissu" pour rencontrer enfin la personne qui le revêt. De ce point de vue, le seul voile intolérable à l'école est celui que les enseignant(e)s peuvent avoir devant les yeux, et qui les rend aveugles

à l'élève devant eux et insensibles à son devenir après une exclusion.

Pseudo féminisme et racisme...

Lutter contre les schèmes profonds du patriarcat, c'est aussi comprendre qu'on ne peut pas décentement en hiérarchiser (1) les symptômes, les souffrances. En dépit de nos affects et sensibilités, et ce car ces souffrances "tiennent toutes ensemble" (ce qui, bien entendu, ne veut nullement mettre en cause la nécessité de l'attention et du secours aux situations isolées). De ce point de vue, on comprendra le réflexe de rejet de l'argument féministe qui voudrait pointer une domination masculine particulièrement violente à travers le port du voile.

C'est le particularisme prétendu du voile et de l'Islam qui est ici insoutenable parce que la domination masculine est particulièrement violente en soi et qu'on ne devrait pas avoir besoin de la décliner pour qu'elle nous insupporte et que l'on y réagisse partout et tout le temps.

Dénoncer le patriarcat enraciné dans l'Islam : évidemment. Mais il faut que l'entreprise soit honnête, qu'elle ne "transpire" pas le fait que la visibilité, ici, arrange la perpétuation du "mieux caché", ailleurs. Auquel cas, il est légitime d'être scrupuleux et d'entrevoir d'autres visées que celles présentées sous le sceau du féminisme.

A partir de là, il ne faut pas "des lustres" pour déceler l'imprégnation du Racisme Républicain.

L'argument du "fascisme vert"

D'une part, toutes les organisations musulmanes ne sont pas intégristes à moins que l'heure soit à l'abolition de toutes les nuances. Elles comptent si peu celles qui peuvent y avoir entre "puritain" et "fasciste", "réactionnaire" et "fasciste" ? D'autre part, l'individualité de la jeune femme compte réellement si peu qu'on l'assimile purement et simplement à une organisation intégriste ? Il n'y a pas un "barbu" derrière chaque jeune femme voilée. Et lorsque les pressions intégristes sont réellement là, elles ne sont jamais seules mais il y a aussi une jeune femme avec son histoire qui l'a amenée à s'y affilier de manière plus ou moins délibérée.

Les amalgames, le jugement de valeur à adresse individuelle, le stigmate. En somme, les exclusions symboliques adjointes aux exclusions physiques dont souffrent les jeunes filles voilées à l'École, n'en favorisent-elles pas justement le terreau, via les écoles privées par exemple ?

Un peu comme un certain anti-intellectualisme primaire répond sans doute d'un long processus d'intériorisation d'un stigmate de "mauvais élève" quand l'École jouit du monopôle symbolique du "savoir académique".

Pas de moyen plus sûr de faire en sorte que "Quelqu'un devienne Cela" que de lui signifier régulièrement qu'il/elle Le deviendra (ou qu'il/elle L'est déjà !), voilà qui en tout cas limite son aptitude à se rêver autre chose... Le tout fagoté de l'expression d'un choix (car nul(le) n'a grande facilité, individuellement, à admettre qu'il/elle est ou a été essentiellement dominé(e)) et le tour est joué !

Ainsi, celle ou celui que l'École a détesté(e) dira qu'elle ou il a choisi de bannir l'École et celle ou celui que l'institution laïque a exclu(e) de son sein pourra user de la petite marge de liberté qu'on ne peut lui spolier pour fustiger la laïcité et non pas ses "récupérations".

Avoir le souci de ne pas banaliser ou ne pas minimiser les intégrismes de tous poils pour s'en inquiéter sérieusement c'est aussi, pour être cohérent, essayer d'en expliquer les moteurs et les évolutions afin d'agir avec efficacité.

Luttes de classes

Une pratique sociale est toujours fonction d'un contexte et des enjeux qu'il implique. Quand l'intégration à une société donnée est "ostentatoirement" refusée à toute une catégorie d'individu(e)s, les réflexes de dignité (quand celle-ci n'a pas été définitivement mise à mal.) cimentent l'organisation d'une microsociété avec son propre système de valeurs, qui en toute logique, viendra heurter celui de la société dominante.

L'Islam de France ne peut être raisonnablement identifié à l'Islam d'Arabie Saoudite ou d'ailleurs.

Les premiers à l'avoir pratiqué en France étaient des travailleurs immigrés du Maghreb, d'Afrique noire ou d'Asie. Déracinés, leurs pratiques religieuses (avec les variantes qu'impliquent les différentes origines géographiques et sociales) n'étaient déjà plus les mêmes qu'en terres natales.

Aujourd'hui, cette religion, en France, est celle de certains de leurs descendants nés en France, de nouveaux immigrés et d'autres dont les parents, les grands-parents (voire plus loin dans la généalogie, souvent) étaient déjà nés en France.

Le Racisme Républicain ne peut être tout à fait écarté des motifs de l'émergence d'une communauté fondée sur l'Islam.

Si en tant que militants politiques, syndicaux ou associatifs nous préconisons d'autres principes d'action, préférons les positions de classe aux arguments ethniques et religieux, à nous d'être présents. Cela n'implique pas la compromission avec le religieux mais des discussions et des luttes avec ceux qui ont les mêmes intérêts socio-économiques que nous parce que nous faisons partie de la même classe.

C'est d'ailleurs en écoutant les intéressées, les femmes voilées en l'occurrence, que l'on comprend

généralement assez vite que l'instinct de classe peut être lié très consciemment à leur pratique religieuse.

Force est de reconnaître que les organisations, même d'extrême gauche, n'ont pas toujours mené de front les questions liées à l'immigration dans la société française (loin s'en faut !), comment dès lors, celles et ceux pour qui l'immigration est un phénomène intime auraient-elles/ils pu les rejoindre ?

Si les mosquées ont effectivement aujourd'hui un rôle social central dans les quartiers populaires, c'est surtout parce que les associations d'Éducation Populaire (dépendantes de financements publics) et les organisations politiques et syndicales ont simultanément déserté ces quartiers pendant que se généralisent des situations de mal-logement et de précarité socio-économique.

Ne soyons pas dupes des opérations de diabolisation (2) de la part de politiciens héritiers de ceux qui, il y a trente ans, sous Giscard, "génés" par une immigration maghrébine désormais moins utile et néanmoins installée en France, ont tout mis en œuvre (sous couvert de "politique culturelle" notamment) pour cantonner son expression à la religion, histoire de l'exclure du champ politique et de mettre à mal la lutte des classes.

Si, dans une certaine mesure, la religion favorise l'édifice capitaliste, c'est surtout qu'elle "offre" aux dominants des "proies" plus vulnérables que si elles étaient organisées dans des positions de classes.

Un prolétaire laïque aura toujours plus d'intérêts communs avec un prolétaire croyant qu'avec un bourgeois laïque.

C'est pour cela qu'il me semble impératif de veiller à l'accès et à l'accueil (quelle utopie !) de toutes et tous à l'École Publique, gratuite et laïque (3) et donc de s'ériger contre les exclusions d'élèves sous prétexte de "signe ostentatoire religieux". ■

Mélanie,
UL-CNT de Lille, Syndicat santé-social-éducation-culture du Nord / Pas-de-Calais (SSEC 59-62)

PS : Charlie Hebdo demandait dans l'une de ses "Unes" des dernières semaines si le marteau piqueur était l'équivalent masculin du voile en tant que signe ostentatoire musulman.

Notes :

- 1) Que la décence empêche de hiérarchiser ne revient pas à dire que toutes les souffrances sont équivalentes.
- 2) Pas plus du misérabilisme ambiant dans certains rangs de l'extrême gauche, lequel n'attribue en réalité pas plus de dignité aux intéressé(e)s et à ce qu'ils (elles) produisent.
- 3) Car le devoir de laïcité incombe aux institutions de l'État et à ses fonctionnaires, non pas à leurs usagers, du moins selon les termes de la loi jusqu'à ce que celle dont il est question vienne la remplacer.



En juin 2004, il y aura 60 ans que Benoît BROUTCHOUX nous aura quittés pour aller rejoindre ses camarades de la catastrophe de COURRIERES.

Mais qui était B.BROUTCHOUX?

Benoît BROUTCHOUX naquit 8 ans après la Commune de PARIS, exactement le 07 novembre 1879. Il fut charretier dans une ferme avant d'arriver à MONTCEAU-LES-MINES (autre bassin minier de la France). Il milita activement, alors que les associations et organisations ouvrières étaient quasiment inexistantes. En septembre 1900, il n'avait pas encore 21 ans, qu'il fut condamné à 6 mois de prison et 2 ans d'interdiction de séjour, par défaut, pour avoir donner "des petites tapes amicales" sur la personne du commissaire spécial des chemins de fer de CHÂLON-SUR-SAÔNE. Un commissaire spécial n'était ni plus ni moins qu'un R.G d'aujourd'hui.

Benoît fut arrêté en octobre 1900 à MONTCEAU, mais il réussit à s'échapper pour être repris quelques semaines plus tard, avant d'être à nouveau condamné à 4 mois en janvier 1901. Là, il fut repugné par ces « vautours-patrons » du bassin de MONTCEAU. Il est vrai qu'un repris de justice est mal vu surtout quand il s'attaque à un fonctionnaire de l'État. C'est là que Benoît entendit parler que les « rapaces » du Pas-de-Calais recherchaient de la main-d'œuvre qualifiée pour du travail à la mine. Il décida donc de monter dans notre région.

En 1902, il débarqua à AUCHEL où il fut embauché sous le nom de Benoît DELORME. Il fut repéré et poursuivi pour usage de faux papiers.

À la fin de l'année 1902, il partit pour LENSH. Là, très vite, il rassembla des ouvriers mineurs autour de lui. Bon orateur, actif et dévoué, il vit son influence grandir; y compris auprès de quelques délégués mineurs. Il s'opposa aux socialistes du « Vieux Syndicat », BASLY et LAMENDIN, qui étaient à l'époque députés et maires. Ils se battaient plus pour « leur cul accroché sur un fauteuil » que pour les revendications ouvrières[comme quoi à l'époque les socialos infiltraient déjà les mouvements pour essayer de les tarir (NDLA)].

Face à ce syndicalisme, d'autres organisations essayaient d'émerger; les mouvements guesdistes lillois et calaisien créèrent des sections locales dans le Bassin minier. Ces organisations étaient membres du Parti Ouvrier Français et firent leurs propres syndicats.

B.BROUTCHOUX, libertaire et partisan du syndicalisme d'Action directe, milita paradoxalement avec les militants guesdistes, sans doute pour ne pas se laisser impressionner et dominer par BASLY. Le « Jeune Syndicat des Mineurs » était né (1902).

Benoît devint le principal rédacteur du *Réveil Syndical* (entre avril et octobre 1903) puis de l'*Action Syndicale*. Il chercha à développer une ligne indépendante du mouvement syndical face à BASLY et son « Vieux Syndicat ».

Benoît se trouvait très proche de la C.G.T de 1906 (syndicat indépendant face aux exploiteurs, l'État et des politiciens, d'après la Charte d'AMIENS).

Après la catastrophe de COURRIERES, le 10 mars 1906 à 06h45, les mineurs du Nord/Pas-De-Calais se mettent en grève. Benoît devint l'âme du « Jeune Syndicat » "grâce" aux positions ambiguës de BASLY et du « Vieux Syndicat ». Compte tenu de l'importance du mouvement, CLEMENCEAU [plus sot que clément (NDLA)], ministre de l'Intérieur, dû se déplacer à LENSH pour discuter avec les militants grévistes dont ceux du « Jeune Syndicat ». Malgré les promesses, CLEMENCEAU envoya ses milices pour quadriller le Bassin minier.

Le 20 Mars 1906, des mineurs proches du « Jeune Syndicat » cherchent à investir la mairie de LENSH. Quelques heures après, Benoît se fit interroger lors d'une réunion où il s'opposa à BASLY. Le tribunal de BETHUNE le condamna à 2 mois de prison pour violences à agent et rébellion. Durant son incarcération, Pierre MONATTE le remplaça au « Jeune Syndicat » mais le mouvement était décapité. La grève sembla être un échec.

Malgré tout le « Jeune Syndicat », adhérent à la C.G.T, avait gardé le gros de ses troupes.

De 1906 à 1908, Benoît tient un estaminet à LENSH où il imprima, avec Georges DUMOULIN, l'*Action Syndicale*, hebdomadaire de 3500 à 5000 exemplaires pouvant atteindre parfois 12000 exemplaires.

En août 1907, Benoît participa au Congrès Anarchiste International d'AMSTERDAM. Il s'occupait des affaires de son rade et en même temps de celles du « Jeune Syndicat ».

En 1908, les partisans de BASLY multiplièrent les attaques contre notre anarcho-syndicaliste. Mais malgré les accusations mensongères de ceux-ci, le « Jeune Syndicat Cégétiste » resta très actif dans le Bassin minier.

En 1909, BROUTCHOUX encouragea la grève des ouvriers du Canal du Nord. Cette voie navigable devait relier le Bassin Minier à PARIS. B.BROUTCHOUX félicita les terrassiers pour leur action visant à ralentir le chantier.



En Janvier 1910, il fut arrêté à METZ-EN-COUTURE (62) au milieu d'une cinquantaine de grévistes, où il dénonçait le Préfet du département. Il fut relâché sous la condition de ne plus revenir sur ce chantier.

Il fut de nouveau arrêté à ROUVROY (62) en 1910 où il devait rencontrer un ouvrier du canal.

Il participa, parallèlement, aux Congrès de la C.G.T à MARSEILLE (1908) et au HAVRE (1912).



En 1914, il était l'un des secrétaires de l'Union départementale C.G.T du Pas-De-Calais.

En Août 1914, le mouvement ouvrier soutena la politique d'Union sacrée et participa à « l'effort de guerre ». Les militants qui refusèrent ouvertement cette politique étaient rares.

41 militants furent arrêtés, par ordre du Préfet, début Août 1914, qui craignait des manifestations pacifistes. Le ministère de l'Intérieur se rendit compte de l'inutilité de cette mesure.

40 pacifistes furent libérés et directement mobilisés. Quant à Benoît, il bénéficia d'une clémence plus tardive. Il fut libéré en septembre où il fut mobilisé au 59^e régiment d'infanterie. Il combattit et fut « réformé temporaire » pour cause de lésions pulmonaires.

Toujours anarcho-syndicaliste, il participa, en septembre 1916, au comité de défense syndicaliste. Il adhéra quelque temps à la C.G.T.U et même au jeune Parti Communiste. Mais ses idées libertaires le rendirent très vite rétif à des organisations centralisées.

Benoît joua un rôle moindre pendant l'entre-deux-guerres, mais continua à participer au courant libertaire, surtout en 1924 pour essayer de rendre quotidien *Le Libertaire*.

En 1931, Germinal, son fils, fut tué par un gendarme de BOBIGNY à la suite d'un délit de droit commun; ce qui affecta énormément Benoît.

Viollement attaqué, Benoît fut défendu par la presse anarchiste.

A la fin des années 30, BROUTCHOUX, malade et isolé, fut aidé par la revue du Dr PIERROT et par la tendance « Syndicats » de la C.G.T animée par BELIN et DUMOULIN.

Durant la Seconde Guerre Mondiale, la tendance « Syndicats » se retrouva au côté des Vichystes. BROUTCHOUX avait arrêté toute activité syndicale ou politique.

Il rejoignit ses camarades, morts dans les mines, le 2 Juin 1944.

Suprême ironie, il fut enterré, après une cérémonie religieuse, au cimetière de BERGERAC(24). ■

BROUTCHOUX et ses idées:

Libertaire (bien sûr), partisan du transport gratuit, anti-répressif, anti-capitaliste, néo-malthusien, anti-alcoolique, pour ne citer que celles connues

Villes par ordre alphabétique où BROUTCHOUX laissa son empreinte:

Amiens, Amsterdam, Aniche, Auchel, Béthune, Courrières, Denain, Essertenne, Havre, Lens, Lille, Marseille, Montceau-les-mines, Noeux-les-mines, Paris, Reims, Valenciennes, Villeneuve-sur-lot.

Cette liste n'est pas complète vu que Benoît était un vrai baroudeur. J'aurais pu aussi rajouter les villes où il a été logé aux « villas aux mille barreaux. »

Rudeboiz

C.N.T Sans Emplois et Précaires

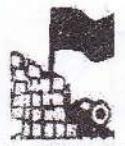
Je vous propose que, le 2 juin 2004, l'on rebaptise les rues E.BASLY en B.BROUTCHOUX.

Pour ceux et celles qui seraient intéressé(e)s d'organiser une cérémonie en hommage à Benoît, toujours le 2 juin, à Lens, là où il fut le plus actif dans le syndicalisme, contactez la C.N.T BETHUNE

REPRESSION ANTI-SYNDICALE : Un syndicaliste génétiquement fiché

La police a relevé les empreintes du leader de la fronde des chômeurs marseillais.

C'était la vedette de la semaine : Charles Hoareau, responsable du comité chômeurs-CGT des Bouches-du-Rhône, est à l'origine de la révolte judiciaire des chômeurs marseillais qui viennent d'obtenir gain de cause contre l'Unedic et l'Assedic Alpes-Provence. Mais, la veille de la décision du tribunal de grande instance de Marseille, Charles Hoareau a été convoqué au commissariat pour un prélèvement biologique, en vue de son inscription au fichier national des empreintes génétiques (FNAEG). Motif : Charles Hoareau a été condamné, en janvier 2000, à cinq mois de prison avec sursis pour « violence volontaire » contre des policiers lors d'une action sur le port de Marseille. Les manifestants voulaient empêcher l'embarquement d'un sans-papier tunisien en cours de régularisation.



C'est le 11 juin 1832 au Puy-en-Velay (Haute-Loire) que naît Jules Vallès. Il est le fils de Louis Vallez (avec un z) instituteur, et de Julie Pascal, ménagère et fille de cultivateurs.

1839-1847 : La scolarité de Jules épouse la carrière enseignante de son père, d'abord au collège du Puy (où Louis Vallez y a été nommé maître d'études), ensuite au collège de Saint Etienne (il y devient maître de septième en 1841).

L'enfant souffre de la brutalité des maîtres (il fuguera à deux reprises), ce qui ne l'empêche pas de poursuivre avec un certain succès ses études.

A la maison, en revanche, rien ne va plus, son père ayant une liaison avec une amie de la famille.

En 1846, Louis Vallez obtient sa mutation au collège de Nantes. Ce fut donc, un nouveau départ et un nouveau collège pour Jules.

1848-1850 : A seize ans, dans la jeunesse républicaine de Nantes. Jules fait figure de chef.

Il défile, manifeste et fait voter des motions pour l'abolition des examens et des diplômes. Inquiétude du père, qui l'envoie terminer ses études à Paris. Mais, pris par la politique (La République de 48), Jules ne travaille guère. Aussi, sa mère le ramène à Nantes. Il échouera plusieurs fois le baccalauréat.

1851 : Malgré des relations très tendues avec son père, Jules peut repartir pour Paris.

(avec cette <<délivrance>> s'achève la période de sa vie relatée dans << L'Enfant >>. Pour que sa triste expérience serve d'exemple, Jules Vallès dédie ce roman :

*A tous ceux
Qui crevèrent d'ennui au collège,
Ou
Qui pendant leur enfance,
Furent tyrannisés par leurs maîtres
Ou
Rossés par leurs parents.*

Comme il s'insurge publiquement contre le coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte, son père lui donne ordre de rentrer à Nantes. Celui-ci, craignant sa propre situation, le fait interner dans un asile d'aliénés à l'aide d'un certificat médical de complaisance. La séquestration de Jules durera deux mois. Il devra sa libération à l'insistance habile de deux amis.

1852 : Enfin reçu bachelier, et peut être parce-que son père qui le déteste le craint tout autant, Jules quitte définitivement Nantes pour Paris. Il a vingt ans. C'est le temps du << Bachelier >>.

Ce second roman autobiographique est bien significatif, il fut dédié :

*A ceux qui nourris de grec et de latin
Sont morts de faim.*

1853-1856 : Inscription en droit et, plus tard, échec aux examens. La rupture avec le père est alors consommée. Années de bohème misérables :

obscures besognes littéraires, arrestation en 1853 pour complot politiques, deux affaires de duel...

1857 : En avril, Jules Vallès perd son père. En juillet, anonymement, il fait paraître un premier livre <<L'Argent>>.

1858-1866 : Période d'intense activité journalistique, tant son talent de polémiste en impose. Nombreux articles dans <<Le Figaro>>, <<Le Temps>>, <<Le Progrès de Lyon>>, <<L'Epoque>>, également dans <<L'Événement>>.... Chemin faisant, Vallès s'attaque aux premières esquisses de <<L'Enfant>>.



Doit cependant gagner sa vie comme expéditeur, plusieurs années durant, à la mairie de Vaugirard. Sera même pion à Caen, et aussitôt destitué. Rassemble à deux reprises divers articles de combat et les publie sous les titres <<Les Réfractaires>> (1865), <<La Rue>> (1866). grand chroniqueur de la rue en effet que Jules Vallès, observateur ému des humbles comme l'Anglais Charles Dickens.

1867-1869 : En 1867, Jules Vallès fonde son premier journal, l'hebdomadaire Politico-Littéraire <<La Rue>>, interdit en 1868. Il collabore alors au <<Globe>> puis au <<Courrier de l'Intérieur>>, où ses articles contre la police et le règne de Napoléon III lui valent emprisonnement et amende par deux fois.

En 1869, il fonde à nouveau et sans plus de succès plusieurs journaux. N'en continue pas moins d'écrire dans de multiples feuilles de presse.

1870 : Septembre, suite à la défaite de Sedan, chute de l'Empire. Après plusieurs arrestations, Vallès organise un club révolutionnaire à Belleville. Il entre au Comité central parisien de la garde nationale, dont il démissionne en octobre.

1871 : En février, Vallès fonde <<Le Cri du Peuple>>, un quotidien particulièrement virulent au prix modique et symbolique d'un sou. Le premier numéro paraît le 22 février à raison de 50.000 exemplaires.

Le succès est immédiat, très vite le tirage monte à 100.000, faisant du Cri Du Peuple le journal révolutionnaire le plus lu dans Paris et sa banlieue. L'administration et la rédaction se trouvaient 61 rue de Rennes dans les locaux de l'éditeur, les bureaux de vente au 9 rue d'Aboukir et 13 rue du Croissant.

Il écrit alors que le rêve de sa vie est enfin réalisé, qu'il est dédommagé de toutes ses douleurs.

Le 18 mars 1871, c'est la proclamation de la Commune. Très actif, Jules Vallès en est élu membre, et nommé délégué à l'enseignement.

Barricades : Vallès se bat à Belleville, jusqu'à la fin. Après la semaine sanglante, il doit se cacher, puis fuir. C'est ainsi qu'il s'exile en Angleterre, via la Belgique. A Paris, le bruit court qu'il a été exécuté.

(voilà << l'Insurgé>>, unique page vécue, chez nous, d'une insurrection populaire.)

1872-1879 : Années d'exil à Londres (qu'il en a horreur), très difficiles et très sombres. La plupart des journaux français n'acceptent plus ses papiers, Vallès a été condamné à mort par contumace.

Et puis, en mars 1872, il apprend le décès de sa mère morte peut-être d'avoir cru son fils fusillé.

En décembre 1875, il perd sa fille naturelle, Jeanne-Marie, une enfant de dix mois qu'il adorait. Il rêve pourtant à un grand livre historique qui retracerait le roman de sa génération. Jamais écrit, ce récit est en fait l'origine de la trilogie :<<Jacques Vingtras>>. Sous le pseudonyme de Pascal la chaussade, le début (<<l'Enfant>>) paraît en feuilleton au cours de l'été 1878 dans <<Le Siècle>>. Puis en volume chez l'éditeur Charpentier en mai 1879, il est alors signé Jean La Rue. Le 13 juillet, il est enfin de retour à Paris.

1881-1885 : En 1881 paraît le second volet de <<Jacques Vingtras>> : <<Le Bachelier>>. Tout en écrivant-toujours des journaux de gauche-un grand nombre d'articles, Vallès travaille à la rédaction de <<l'Insurgé>>, fin donc de la trilogie.

Il parvient 1883, alors que sort en librairie <<Le Tableau de Paris>>, à relancer le journal de ses plus célèbres engagements <<Le Cri du Peuple>>.

Mais, diabétique, éprouvé de travail et de tracas, Jules Vallès meurt le 14 février 1885. Il n'a pas cinquante-trois ans.

Le 16 février 1885, les funérailles de Vallès donnèrent lieu à une manifestation révolutionnaire réunissant environ cent mille personnes. Des pauvres gens, tous ou presque, fils de la misère et frères de la révolte.

Tous membres de la commune présents à Paris entouraient le cercueil de leur camarade.

1886 : Grâce à la diligence passionnée de Séverine, <<l'Insurgé>> voit le jour.

Les trois tomes de <<Jacques Vingtras>>, dès lors, en dépit de silences officiels, de réticences académiques, ne cesseront d'être réédités, et lus par de nouvelles générations de lecteurs. ■

Jules Vallès avait dédié <<l'Insurgé>> :

*Aux morts de 1871
A tous ceux
Qui, victimes de l'injustice sociale,
Prirent les armes contre un monde mal fait
Et formèrent
Sous le drapeau de la Commune
La grande fédération des douleurs.*

Jean-Marie Honoret
Alias Ché Ch'ti Guevara

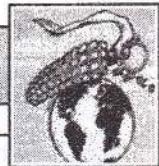
Manifestation parisienne du 1er mai : Trois militants de la CNT sauvagement et lâchement agressés par le service d'ordre de la CGT

Alors que le carré de tête quittait la place de la Bastille en direction de la Nation par le boulevard Daumesnil, ces trois jeunes militants stationnaient sur le trottoir de gauche en attendant que le cortège passe. Alors que le carré de tête venait juste de les dépasser, huit individus badgés CGT ont surgi du bord opposé, ont contourné le carré de tête et ont fondu sur les trois jeunes cénétistes. Ils ont brisé la hampe du drapeau qu'ils tenaient, les ont frappé de plusieurs coups de poing et jeté à terre très violemment. Un coup de pied d'une violence inouïe a alors été porté à la tête de l'un deux, alors qu'il gisait à terre, le blessant grièvement à l'oeil. Les pompiers l'ont évacué vers l'hôpital où les médecins ont qualifié l'agression de très grave, entraînant plusieurs jours d'hospitalisation et d'arrêt de travail. Notre camarade aurait, entre autres, une fracture de la face. Il se trouve, à l'heure où nous écrivons, au bloc opératoire.

Immédiatement après les faits, les militants du G10 ont quitté le service d'ordre commun du carré de tête en signe de protestation et de solidarité.

Ces huit cégétistes, d'une lâcheté sans nom, et d'une violence intolérable, ne peuvent se revendiquer d'aucun syndicalisme et sont indignes du mouvement ouvrier. La CNT étudie d'ores et déjà toutes les possibilités de recours afin que ce genre d'actes ne se reproduise plus. Elle prendra officiellement contact dès la semaine prochaine avec la CGT qui doit clairement se positionner contre ces agissements, sous peine de cautionner l'irresponsabilité de certains de ses militants.

APPEL AU SOUTIEN DES DIX D'AVELIN



Alain Alpern, Laurent Beucherie, Hubert Caron, Bernard Coquelle, Benjamin Deceuninck, Stéphane Desrousseaux, Gabriel Dewalle, Dominique Plancke, Eric Quiquet, Mathilde Robillard

Rappel des faits

Le 15 septembre 2001, plus de soixante personnes participaient à la destruction d'une parcelle de betteraves génétiquement modifiées sur la commune d'Avelin. Plus de deux ans après les faits, les dix personnes citées ci-dessus sont mises en examen pour dégradation de biens d'autrui en réunion. Ils encourent jusqu'à 5 ans de prison et 70 000 EUR d'amendes auxquels il faut ajouter les quelques 700.000 (!) EUR que la société réclame en dommages et intérêts.

Pourquoi cette action a-t-elle été menée ?

En 2000, Advanta, cinquième semencier mondial, a vendu par erreur des semences de colza transgénique dans différents pays européens : 500 ha en Suède, 4700 ha en Grande Bretagne, 400 ha en Allemagne, et 600 ha en France. Le gouvernement français a du procéder de toute urgence à la destruction des cultures issues des semences contaminées. Lors de l'arrachage des betteraves étaient en fleurs. La dissémination des gènes modifiés dans l'environnement était ainsi possible. Aucune culture destinée à éviter la dissémination du pollen (comme du chanvre) n'était prévue alors que celle-ci est imposée par la loi. Des parcelles de betteraves classiques étaient présentes à moins de cent mètres des essais ! Devant tant de négligence, on peut se demander si la dissémination n'est pas volontairement organisée par les multinationales, l'État fermant les yeux sur ces pratiques !

Nous, associations, syndicats, partis politiques et citoyens décidons de créer une association intitulée

« Comité de soutien aux Dix d'Avelin »

Adhérent à cette association, nous soutenons sans réserve les dix militants qui comparaîtront devant le Tribunal de Lille.

Ce procès illustrera une nouvelle fois la répression grandissante à l'encontre de militants syndicaux et associatifs qui luttent pour un monde plus humain, solidaire, égalitaire, démocratique et respectueux de l'environnement.

Le recours aux organismes génétiquement modifiés dans l'agriculture et dans l'alimentation fait courir à l'humanité des risques irréversibles par contamination de l'environnement et inacceptables au plan de la santé publique.

La commercialisation de semences de plantes génétiquement modifiées vise, par le brevetage du vivant, à placer les paysans du monde entier sous la dépendance totale des firmes qui les produisent et fabriquent également les différents produits associés. Elle conduirait à la disparition de l'agriculture biologique et paysanne et

créerait une menace grave sur la commercialisation par les producteurs de leur récolte.

Cette appropriation planétaire de l'agriculture par quelques grandes firmes de l'agroalimentaire constitue, par ailleurs, une illustration de la mondialisation libérale - que nous refusons - orchestrée par l'Organisation Mondiale du Commerce et les organismes financiers internationaux.

Nous nous engageons à refuser encore plus fermement :

- Les essais et cultures en plein champ de ces plantes génétiquement modifiées ;
- La répression actuelle à l'encontre des actions syndicales et militantes ;
- La mainmise des multinationales de l'agroalimentaire sur les semences et leurs dérivés.



A la mondialisation libérale engendrant injustices, pillage des ressources du Sud, faillites retentissantes et corruption, guerres et dégradation de l'environnement, nous opposons une vision du monde et du développement économique et social, au service des êtres humains et respectueuse de l'environnement. ■

Comité de soutien aux Dix d'Avelin
35 bis, chemin de Messines 59237 Verlinghem
Tél. 03.20.22.48.67 / Fax 03.20.22.24.07
Courriel : lesdixdavelin@free.fr
Site : <http://www.lesdixdavelin.free.fr/>

L'efficacité de la Sécurité sociale pourra-t-elle un jour se mesurer à sa valeur boursière ?

Le Medef et son gouvernement ont décidé de réformer structurellement la Sécu. La politique menée en 2003 indique clairement la direction que prendra cette réforme : le démantèlement de la Sécu.

En 2003, Ce gouvernement de droite rétrograde (la plus rétrograde et la plus dure depuis Vichy) usa de l'arsenal dont il dispose pour casser la protection sociale : hausse du forfait hospitalier pour le patient, baisse du taux de remboursement de centaines de médicaments, les plus couramment utilisés, réduction de la prise en charge du malade après une intervention chirurgicale, etc...

Rétablissement la vérité face au flot de mensonges déversés !

NON ! Le trou de la Sécu n'existe pas, 10 milliards d'euros pour la seule branche maladie. Facilement comblé si premièrement les entreprises règlent leur retard accumulé de « charges » sociales dues aux organismes sociaux, si les gouvernements cessent d'exonérer de « charges » les entreprises sans la moindre contrepartie. En vertu d'une affirmation jamais vérifiée : la baisse des cotisations sociales des entreprises entraînerait la création d'emplois stables pour les chômeurs.

- **20 milliards d'euros** c'est le manque à gagner pour les caisses de la Sécu, en exonérations de cotisations patronales pour l'année 2003...
- **8 milliards d'euros** c'est le montant cumulé des dettes de l'Etat et des entreprises aux caisses de la Sécu.

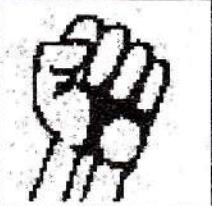
NON ! Les cotisations sociales qui financent la Sécu et les retraites ne sont pas des « charges » pour les entreprises mais bien le fruit rémunérateur d'un travail fourni par le salarié, même s'il est dit différé au lieu d'être direct. La baisse de ces prétendues « charges » n'a qu'une conséquence : la baisse de notre salaire tout court !

Moins de cotisations sociales payées par le patronat, plus de dépenses de santé à payer directement avec nos sous.

Douteux que la baisse des cotisations sociales fournisse un emploi digne de ce nom au chômeur. Certain qu'ils assumeront leurs dépenses de santé pendant ses périodes de chômage !

NON ! La résorption du déficit financier de la Sécu ne change rien au problème de fonds, il ne modifie pas les évolutions structurelles. Le total des dépenses consacrées à la santé a quasiment triplé en 40 ans. L'augmentation de l'espérance de vie, la marchandisation de la santé, les progrès médicaux liés aux progrès techniques ont un coût.

La conséquence immédiate est le report vers les mutuelles d'une prise en charge jusqu'à maintenant assurée par la Sécu.



On privatise la sécu !!!

Comment considérer autrement ce transfert de dépenses vers les mutuelles qui sont de plus en plus des assurances privées ?

Le fait de transférer des dépenses assumées solidairement par la collectivité vers l'individu, ne ralenti en rien cette augmentation de dépenses. Mensonge contredit par l'exemple américain. Système essentiellement individuel, les Etats Unis consacrent 13,9% de leur PIB en dépenses de santé. Pourtant, en la matière, l'OMS les classe au 36 ième rang mondial. La France, guère exemplaire à bien y réfléchir, se situe dans la tête du classement.

Un taux aussi élevé s'explique par la main mise des assureurs sur les dépenses de santé dans ce pays !!

La politique actuelle ne vise qu'un objectif : Racketter le salariat au profit des assureurs.

La protection sociale et les retraites représentent la manne financière des prochaines décennies pour les requins du capitalisme. Les fonds de pension américains sont l'une des plus grosses sources de capitalisation de notre époque.

Pas étonnant de voir les capitalistes s'acharner autant sur les retraites et la Sécurité sociale et de propager tant de mensonges.

Face à l'idéologie de cette bureaucratie financière amorphe et aveuglée par ses seuls profits, une arme pour le salariat : ***l'unité et la grève générale*** pour s'opposer à cette politique, pour imposer un programme qui lui revient de définir. ***N'oublions jamais : les cotisations sociales ne sont pas des charges mais le fruit de son travail.***

Aux salariés d'en disposer à leur guise dans un esprit de solidarité.

Syndicat des Travailleurs de l'Industrie et des Services
CNT Lille

Grugés par la réforme de la Sécu

Le monde de la Sécurité Sociale des Travailleurs Indépendants (commerçants, artisans, professions libérales) est beaucoup moins connu, donc plus confidentiel que celui de la Sécurité Sociale des Salariés. Raison de plus pour que le gouvernement en fasse le laboratoire expérimental de ses projets libéraux de privatisation de la Sécurité Sociale.

La recette est simple

Les Travailleurs Indépendants sont des petits patrons majoritairement favorables à la tendance politique au pouvoir, partageant l'idée de remettre la France au travail et ayant accepté de surcroît (sous le gouvernement Jospin) d'occuper les sièges du collège "employeur" dans les conseils d'administration des Caisse de Sécurité Sociale suite au départ du MEDEF (donc d'avoir sauvé le paritarisme !!!!, cher aux pères fondateurs de la Sécu). Les ministres de tutelle sont donc convaincus de trouver là des alliés de choix pour réformer ces organisations de protection sociale décidément trop complexes, trop coûteuses, en commençant bien sûr par s'essayer avec les caisses de sécurité sociale des de ces-dits T.I. (travailleurs indépendants).

Les commerçants, les artisans, les professions libérales cotisent obligatoirement dans 3 caisses différentes : auprès d'une caisse vieillesse pour leur retraite, auprès d'un organisme conventionné assureur ou mutualiste pour se garantir du risque maladie, arrêt de travail et maternité, auprès de l'URSSAF pour les cotisations et contributions liées à la solidarité nationale (les allocations familiales, la CSG et la CRDS). Réalité complexe : en cas de problème économique ou social il faut faire 3 démarches différentes et l'unicité de traitement de l'affaire n'est pas garantie.

La solution est géniale

Pour simplifier la vie des petits patrons, le législateur a créé le 3 juillet 2003 un **interlocuteur social unique au choix** des Travailleurs Indépendants. Concrètement les Travailleurs Indépendants devront choisir l'une de leurs 3 caisses pour s'acquitter auprès d'elle de l'ensemble de leurs cotisations sociales obligatoires. Du jamais vu dans le service public de la Sécurité Sociale, la mise en place de la **libre concurrence** entre organismes de protection sociale.

Les conséquences sont énormes : le libre choix d'inspiration néo-libéral est incompatible avec la notion d'égalité des citoyens assurés sociaux devant le service public de la protection sociale. Il entame fortement le principe de la répartition (clé de voûte du système français de sécurité sociale). Il conduira inéluctablement à un démarchage forcené des organismes privés d'assurance maladie à partir d'une sélection des assujettis ne présentant aucun risque (les biens-portants) et rejetant les autres (les malades) vers les régimes de sécurité sociale se devant d'assurer "constitutionnellement" le filet de garantie minimal. Mais

il entraîne dans son sillage la suppression de milliers d'emplois pour les salariés des caisses de Sécurité Sociale, de travailleurs indépendants au nom des économies de gestion qui accompagnent bien entendu la décision de mise en place de cet interlocuteur unique au choix.

Pour le moment l'expérience tourne plutôt mal, les conseils d'administrations des 3 caisses nationales et celui de l'ACOSS (agence centrale des URSSAF) tous composés de T.I. donc de petits patrons refusent le libre choix et la mise en concurrence en réaffirmant leur attachement aux valeurs fondamentales de la Sécu. (et pan, c'est raté !!!!). Les

salariés des caisses des régimes maladie et vieillesse des travailleurs indépendants se mobilisent avec une seule revendication : le refus de jouer la survie des emplois des uns contre la disparition des emplois des autres ; le maintien de tous leurs emplois et de toutes leurs missions dans le cadre du service public et sur les sites géographiques actuels. Ils étaient en grève le 3 décembre et 2000 d'entre eux ont manifesté à Paris devant le ministère Fillon qui devait recevoir ce jour-là une délégation des organisations syndicales.

Moralité : tel est pris qui croyait prendre. ■

Signé : un délateur heureux de servir de révélateur

INTERNATIONAL

L'association France Amérique Latine Nord Pas de Calais organise une souscription afin de financer un projet de construction de logements au Nicaragua.

Le projet consiste à fournir des logements en dur et salubres à des familles vivant dans des maisons de carton ou de plastique et pour certains, mieux lotis, en taule.

Au bout du compte une cinquantaine de familles seraient concernées. Les plus pauvres vivent de chasse, de pêche ou de cueillette. Dans ce pays où la quasi totalité de la population n'a pas de véritable travail, où il n'y a ni assurance chômage, ni RMI ni allocation familiale, où la sécurité sociale et les assurances vieillesse sont exclusivement privées, ces gens n'arrivent même pas à trouver du travail comme journalier agricole. Ils en sont donc réduits à vivre et à vendre ce que la nature offre encore de richesse, une richesse de plus en plus restreinte. Dans ces conditions nul espoir d'être logé ailleurs que dans des cabanes de fortune.

Une autre partie de la population concernée par ce projet travaille dans les zones franches. Ils ont les moyens de se faire construire une maison mais sur plusieurs années. En attendant ils vivent dans des maisons de taule. Le but est de leur offrir à prix coûtant et à crédit les matériaux pour se bâtir plus rapidement un logement digne de ce nom.

L'association locale qui s'occupe du projet repose en partie sur la solidarité autochtone mais dans ce pays où le revenu par habitant est 25 fois plus faible qu'en France et qui est classé 125ème sur 175 pays par l'ONU en terme de développement les moyens sont particulièrement limités.

Notre association, dans l'immédiat, a pour objectif de financer des machines qui permettront de fabriquer les parpaings et les carrelages. Nous devons recueillir 2500 dollars, donc à la fois peu au regard de l'importance du projet et beaucoup compte tenu de nos moyens financiers.

Les chèques peuvent être envoyés au 51 rue Nabuchodonosor 59100 Roubaix. Ils sont à libeller à l'ordre de France Amérique Nord Pas de Calais.

Pour ceux qui seraient intéressés par notre association la cotisation est de 20 euros. Nos réunions sont ouvertes à tous. ■

David membre de France Amérique Latine

SOCIOLOGIE DE LA BOURGEOISIE

Michel et Monique Pinçon-Charlot
La Découverte, Collection Repères, 2000

Les discours enthousiastes sur les « *starts up* » et la démocratisation des placements en bourse tendent à escamoter l'existence et le rôle de la bourgeoisie. Pourtant, estiment Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, « *aucun groupe social ne présente à ce degré, unité, conscience de soi et mobilisation* ». Si depuis vingt ans on se plaît à répéter que le marxisme est mort, il est une classe sociale qui est, elle, bien vivante : la bourgeoisie. C'est le grand mérite des deux sociologues de s'être penchés depuis une dizaine d'années sur cet objet de recherche, peu étudié par les sociologues français qui se sont davantage intéressés à la classe ouvrière ou aux problèmes sociaux. Ce petit ouvrage de la collection synthétique Repères fait le point de leurs travaux. Se référant à la sociologie de Pierre Bourdieu, les auteurs s'attachent d'abord à décrire la richesse de la bourgeoisie et son caractère multiforme : le capital économique, pour être légitime, doit s'accompagner de capital social (réseau de relations mobilisables), culturel (intériorisation et familiarité avec la culture légitime) et symbolique (prestige). Les auteurs ne se contentent pas de décrire les modes de vie de la bourgeoisie qu'ils ont observés lors de longues enquêtes ethnographiques. Ils montrent les stratégies extrêmement élaborées et contrôlées de reproduction qui existent au sein de cette classe sociale. Les différents capitaux qui font la richesse doivent être transmis de génération en génération pour assurer le maintien des familles bourgeoises, ce qui suppose « *la maîtrise des conditions de la socialisation des jeunes enfants et des adolescents, un contrôle efficace de l'éducation des futurs héritiers* », et donc l'existence d'« *écoles de la bourgeoisie* » dont l'accès leur est soigneusement réservé. Un des aspects intéressant du travail de ces deux sociologues porte sur « *les espaces de la bourgeoisie* ». Alors que l'on valorise aujourd'hui l'idéal de mixité sociale, on constate que la bourgeoisie la refuse à tout prix, se construisant un « *entre-soi* » bien contrôlé, qui est également mis au service de la reproduction des positions dominantes. La vie dans les « *beaux quartiers* », non seulement assure aux enfants l'accès aux meilleures écoles et lycées, mais facilite la sociabilité, à la base du capital social. Or, à cette mixité sociale, on ne trouve généralement rien à redire. ■

Sylvie Tissot

(Texte paru dans *Le bulletin critique du livre en Français*, décembre 2000.)



Du nouveau aux éditions de l'insomnie

de l'insomnie

« Citoyen Andropov, j'ai rarement vu un dossier aussi lourd : transfuge, espion, collaborateur ! Comment en êtes-vous arrivé là ?

- Tout est faux, camarade Grigoriev. C'est Lyssenko qui m'a envoyé en Amérique. Il voulait que je lance le *stalinoburger*...
- Le *stalinoburger* ? Mais qu'est-ce que c'est ?
- C'est une sorte de bifteck, aujourd'hui on l'appelle *hamburger*...
- Comment osez-vous ? Associer le nom de notre timonier, le grand Staline, à de misérables biftecks ! Rien que pour ça, vous méritez d'être envoyé en Sibérie !
- Je n'ai fait qu'obéir aux ordres, camarade Grigoriev... »

Étrange histoire que celle du *stalinoburger* ? Histoire racontait à João Franco par un Ukrainien qui ne voulait pas être expulsé du Portugal (pays qui a résisté le plus longtemps aux hamburgers). Avec beaucoup d'humour, João Franco nous offre un beau récit que je vous invite à découvrir dans la collection « *A couteaux tirés* » des éditions de l'insomnie. (disponible au service librairie pour 3 euros port compris)

Toujours chez l'insomnie, qui décidément veut nous empêcher de dormir, une nouveauté : La collection « *DE L'HUILE SUR LE FEU* »

« De l'huile sur le feu est une chronique hétérogène de l'actualité brûlante, écrite par ceux qui ne se résignent pas à la glaciation capitaliste... »

Les historiettes et les coups de gueule s'y succèdent comme autant de rafales incendiaires sur le brasier des colères »

Ces coups de gueules, de la rue, des bistrots, des cités, des usines..., paraissent tous les mois (à peu près). Ils sont vendus sous forme de fascicules faciles à lire, agréables à l'œil et pas chers (1 euro).

Cinq numéros sont déjà parus :

- TNT* d'Alexandre Dumal ;
- Quand la ville tremble...* de Jack Malt ;
- Demain le chaos* de Jean Pierre Bastid ;
- Ici est ailleurs* de Jaime Rastapoulos ;
- Le chemin de travers* de Madeleine Morel.

« Et ouais, ma p'tite, c'est la guerre sociale. Au fait, t'as pris quoi pour ton histoire de trains ?

- Soixante-dix heures de TIG pour m'insérer dans la société, plus une amende pour expier.
- Les vaches ! N'empêche que les cheminots, ils viennent de foutre un sacré bordel à la CFDT, tu dois être heureuse ! Non mais t'imagines, la moitié moins de croupions pour faire le sale boulot ! Parce que, faut pas rêver, ceux qui sont partis, c'est sûrement pas les cols blancs »...

Bonne lecture, pour 1 euro ça vaut le coup. (Je sais, gratuit c'est encore mieux. Mais tant qu'il y aura de l'argent et des capitalistes pour en faire, il faudra m'expliquer, sérieusement, comment rendre le livre gratuit). ■

EN BREF

Abonnements de soutien au B.R.

Abonnements de soutien reçus au 15 novembre 2003 : François F (Lille, 12€) ; Alain V. (Lille, 10€) ; Christian S (Lille, 10 €) ; Monique P (Dunkerque, 10 €) ; Laurent B (Villeneuve d'Ascq, 10 €) ; Benjamin D (Lille, 15 €) ; Gabin B (Coudekerque-Branche, 8 €) ; Michel E (Chocques, 15 €) ; Gisèle J (Tourcoing, 15 €) ; Claire C (La Graulière, 15 €) ; Éric F (Roubaix, 15 €) ; Jean-Michel L (Saint Jean de Braye, 8 €) ; Virginie M (Lille, 30 €). Chèques à l'ordre de l'UR-CNT (mention « abonnement au BR »). ■



Permanences de la CNT à Béthune

Jean-Marie Honoret, du syndicat CNT des sans-emploi et précaires, organise une permanence tous les jours sauf le Mercredi (jour des enfants) de 14 à 19 h à la Maison des syndicats de Béthune, 558 rue de Lille. Les dossiers individuels peuvent notamment y être traités (ASSEDIC, ANPE...) et les ouvrages de la bibliothèque consultés. Tél : 06 78 30 33 39.

Jean-Marie Honoret "pour la CNT sans Emplois" reçoit et conseille les recalculés. Dossiers disponibles.

Une permanence "éducation" se tiendra désormais chaque vendredi de 17 h 30 à 19 h à la Maison des syndicats. Elle sera animée par Christian, professeur au lycée Malraux de Béthune, et Patrice des "Sans emplois et précaires" (secteurs lycées et facultés) CNT de Béthune. ■

Permanences de la CNT à Lille

Pour discuter de manière conviviale autour d'un verre ou d'un café, échanger des infos sur l'actualité du mouvement social, demander un renseignement, préparer une action, taper un texte sur l'ordinateur, imprimer un tract ou une affichette, envoyer un e-mail, surfer sur internet, se documenter sur les pratiques et les contenus du syndicalisme révolutionnaire, acheter un journal, feuilleter un magazine, se procurer affiches ou autocollants, visionner une cassette vidéo, consulter un des

nombreux bouquins de la bibliothèque (histoire, éducation, antimilitarisme, droit des salariés, des précaires et des chômeurs, etc...) permanence tous les samedis de 15 à 18 h et tous les mardis de 19 à 22 h à la « maison des syndicats CNT », 1 rue Broca, 59800 Lille. M° Fives. Tél / fax : 03 20 56 96 10.

Le SUB-TP (syndicat unifié du bâtiment et des travaux publics) tiens des permanences le vendredi de 17h30 à 19h30, à la maison des syndicats CNT. ■

Ont participé à ce numéro

Le BR est réalisé par des militants non rémunérés et ne bénéficiant d'aucune « décharge » syndicale. Ont participé à la rédaction : Aldo, David, Eric, Jean-Claude, Jean-Marie, Mélanie, Patrice, Pierre, SUB-TP 59. Merci à Babouse et Jean-Marie pour leurs dessins. Mise en page : Laurent. Impression et expédition : CNT - Lille. ■

Souscription permanente

La gestion des locaux, le tirage des tracts, la participation de la CNT aux luttes sociales... toutes ces choses « bassement matérielles » vident régulièrement nos comptes. Merci d'avance pour votre aide : timbres, ramettes de papier, etc... Chèques (à l'ordre de l'UL-CNT ; mention « souscription permanente ») ■

Caisse de grève

Suite aux mouvements sociaux du printemps dernier, l'union locale CNT de Lille a mis en place une caisse de grève, destinée à apporter un soutien financier aux militants lors de prochaines grèves. Vos dons sont les bienvenus, chèques à l'ordre de l'UL-CNT ; mention « caisse de grève » ■

La pause syndicale

Le Syndicat Unifié du Bâtiment 59 vient de sortir son bulletin : « La pause syndicale » (4 pages). A diffuser dans les ateliers et sur les chantiers. Abonnement : Prix libre, chèques à l'ordre du SUB-TP 59, 1 rue Broca 59000 Lille.

Prochain numéro

Le n°22 de ce bulletin sera publié cet été. Envoyez-nous vos articles, interviews, illustrations, infos, communiqués, etc. avant le 15 juillet 2004. ■



SITES C.N.T. SUR INTERNET

L 'union régionale CNT du Nord / Pas-de-Calais dispose d'un site web (<http://cnt-f.org/59-62>). Des extraits des anciens numéros du BR peuvent y être consultés en ligne... D'autre part, rappelons que la CNT dispose également d'un site au niveau confédéral (<http://cnt-f.org>) avec différents liens : commission juridique, international, fédérations professionnelles, etc. ■

LISTE ROUGE ET NOIRE D'INFORMATION RAPIDE

Un « news group » ouvert aux **adhérents et sympathisants** de l'union régionale des syndicats CNT du Nord-Pas de Calais est à votre disposition pour envoi et / ou réception de messages sur votre e-mail (questions et infos sur tous les thèmes communs aux adhérents et sympathisants CNT de la région). C'est gratuit, sécurisé et vous pouvez résilier votre « abonnement » à tout moment. Pour vous inscrire, envoyez vos coordonnées électroniques et postales au BR... ■

QUI SOMMES - NOUS ?

Un syndicat... Parce que cette forme d'organisation - telle qu'elle a été définie par ses fondateurs et qui reste plus que jamais d'actualité - englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel... Parce qu'elle a écrit les plus belles pages de l'histoire du mouvement ouvrier... Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente au plus près ses intérêts... Parce qu'elle remet en cause le rôle dirigeant des partis au sein du mouvement social... Parce qu'elle offre une structure (solide et qui a fait ses preuves) sur laquelle s'appuyer pour lutter au quotidien et tenter, demain, de réorganiser la société... ■

De combat ! Parce que les syndicats réformistes sont englués dans la collaboration avec les classes dirigeantes... Parce que l'Etat et le patronat ne se laissent pas convaincre par de belles paroles... Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme... Parce que seule la lutte est payante (grèves, occupations, manifestations, boycott, etc...) Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation... ■

Autogestionnaire ! Parce que les permanents syndicaux génèrent (inconsciemment ou non) la passivité et la bureaucratie au sein de leurs organisations... Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqués eux-mêmes... Parce que nos délégués sont élus sur des mandats précis et qu'ils sont révocables à tout moment par l'assemblée générale du syndicat... Parce que nous sommes soucieux de l'autonomie des syndicats locaux et respectueux du fédéralisme... Parce que nous préconisons l'auto-organisation des luttes (comités de grève, coordinations, etc.)... ■

Et solidaire ! Parce que les hiérarchies de salaires et de fonctions ainsi que les différences de statuts renforcent les divisions et l'égoïsme au sein de la population et s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée... Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles et inter-catégorielles permettent d'éviter le corporatisme... Parce que les luttes des femmes, des chômeurs, des précaires, des mal logés, des sans papiers, des lycéens, des étudiants, etc. sont aussi les nôtres... Parce que les peuples du monde entier sont tous victimes des mêmes maux... ■

POUR TOUT CONTACT

Lille et environs : CNT, 1 rue Broca, 59800 Lille. Tél / fax : 03 20 56 96 10. E-mail : ul-lille@cnt-f.org

Béthune et environs : CNT, 558 rue de Lille, 62400 Béthune. Tél : 03 21 65 31 69. Fax : 03 21 64 21 44. E-mail : Cntbethune@aol.com ■

Boulogne-sur-Mer, Calais et environs, Dunkerque et environs : écrire à l'union régionale qui transmettra.

Autres secteurs : écrire à l'union régionale CNT, 1 rue Broca, 59800 Lille. Tél / fax : 03 20 56 96 10. E-mail : ur59-62@cnt-f.org

S'UNIR POUR RESISTER



- Je désire recevoir gratuitement trois numéros du « *Combat syndicaliste* », quinzomadaire confédéral de la CNT.
- Je désire recevoir une documentation gratuite sur la CNT.
- Je désire diffuser des tracts autour de moi.
- Je désire rencontrer un militant du syndicat
- Je désire rejoindre la CNT

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :



L'écriture en action

à la MEP de Lille (proimité Boulevard Lebas)

Rencontrez les auteurs,
les éditeurs,
participez aux débats,
aux ateliers,
découvrez les expos,
les spectacles, ...



Restauration-buffet
sur place !

de 10h à 20h, nombreux invité(e)s:

Frédéric H Fajardie, Didier Daeninckx, Serge Halimi, Alain Bihr, P. Imbert, Thierry Maricourt, Véronique Marchand, Sylvie Tissot, Pierre Tevanian, ...

Faites connaître le BR, communiquez-nous
l'adresse d'un ami, d'une connaissance à
qui vous voulez faire découvrir votre journal
préféré ... nous lui enverrons un numéro gratuit !

EPATE TES AMIS !

deuxième salon
de l'édition et
du livre de lutte !

29
mai
2004

L'après-midi vers 15h :
Nous vous invitons à participer
au débat : « Médias et
événements sociaux ». Quelle
place ont les luttes dans les
médias ? Comment les médias
appréhendent les mouvements
sociaux ? Seront présents à ce
débat les journalistes ou
auteurs : Véronique Marchand,
Serge Halimi, Jacques
Kmiecik, Gilles Balbastre,
Pierre Rimbert, François Ruffin
(sous réserve).

Toute la journée :

- Des auteurs, outre ceux cités plus haut, présentent leurs œuvres : Frédéric H. Farjardie ; Didier Daeninck ; Serge Turbé ; René Facon ; Gérard Delteil ; Jozef ; Dimitri Varemsky ; Pierre Debuys ...
- Des dessinateurs, Antonio Cossu, Babouse et Mako. (Ces auteurs et dessinateurs vous sont présentés par la librairie ADEN - Bruxelles)
- Des éditeurs vous proposeront des livres ou des films quasiment introuvables dans les circuits traditionnels.
- Une rétrospective des dessins et des créations de Babouse (féroce parmi les féroces)
- L'exposition « Traces de luttes » : Photos, tracts, affiches, diaporama...
- Exposition du peintre Yabasta.
- Spectacle de marionnettes présenté par la compagnie Noir Lombric.
- Micro-éditions (ramenez vos disquettes)
- Trocs de textes (ramenez vos A4 et plus)

Un moment privilégié d'échanges. En dehors de celles déjà citées, ont été invitées de nombreuses organisations syndicales ou sociales.

CNT
bulletin régional
59 - 62

POUR UN SYNDICALISME DE COMBAT,
AUTOGESTIONNAIRE ET SOLIDAIRE !

Réception des articles, courrier des lecteurs et mise en page :
Union locale CNT de la métropole lilloise, 1 rue Broca, 59 800 Lille.
Téléphone et fax : 03 20 56 96 10. Les articles signés et les interviews
n'engagent que leurs auteurs. E-mail : ul-lille@cnt-f.org

Abonnements, dons et achats au numéro :

Union régionale CNT du Nord / Pas de Calais, 1 rue Broca, 59 800
Lille. Abonnement annuel : 6 € pour quatre numéros (chèques à l'ordre
de l'union régionale CNT). Abonnement de soutien : à vot' bon cœur !
Achat au numéro : envoyer 2 timbres postaux ou passer aux
permanences...